Rapport du Comité central de vaccine sur les vaccinations pratiquées en France pendant l'année 1812.

Contributors

Comité central de vaccine (Paris, France) London School of Hygiene and Tropical Medicine

Publication/Creation

Paris : Imprimerie Royale, 1814.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/fmdt7tpd

Provider

London School of Hygiene and Tropical Medicine

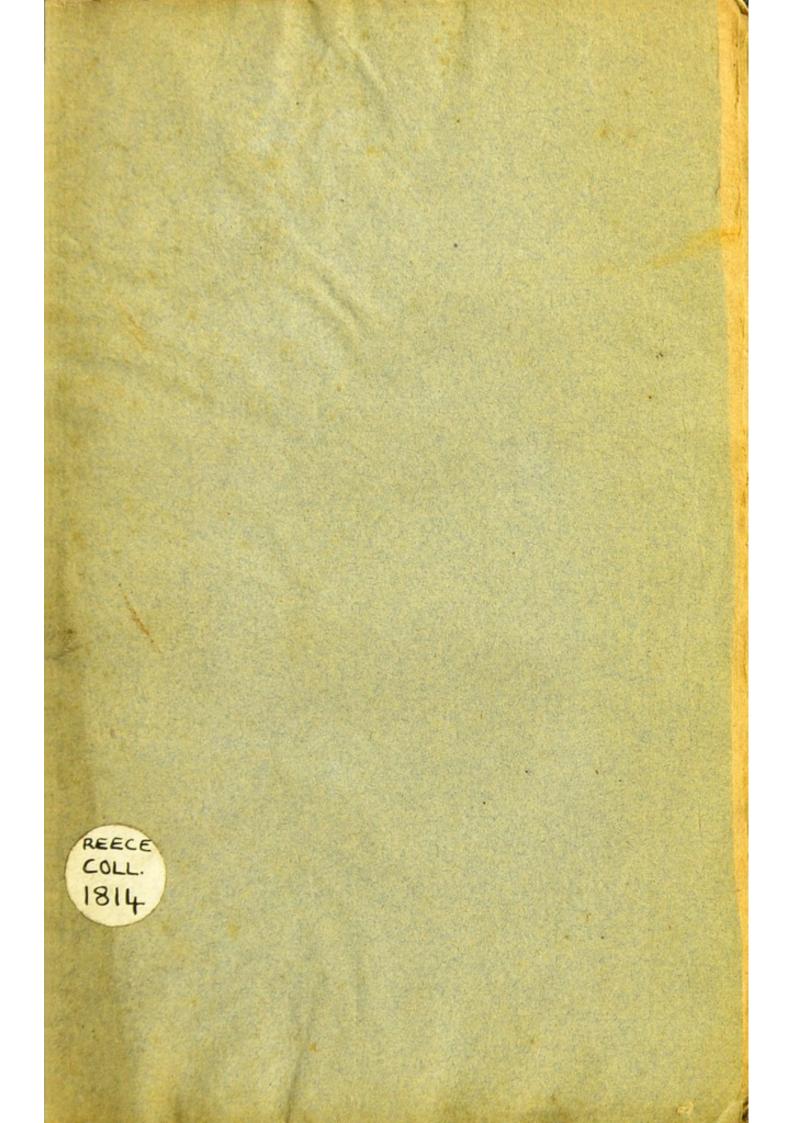
License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by London School of Hygiene & Tropical Medicine Library & Archives Service. The original may be consulted at London School of Hygiene & Tropical Medicine Library & Archives Service. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org





LIBRARY

Author : FRANCE. Comité Central de Vaccine.

Rapport...sur les vaccinations Title : pratiquées en France pendant l'année 1812.

Acc. No.	Class Mark	Date	Volume
61143	REECE COLL.	1914	

Digitized by the Internet Archive in 2015

https://archive.org/details/b21358850



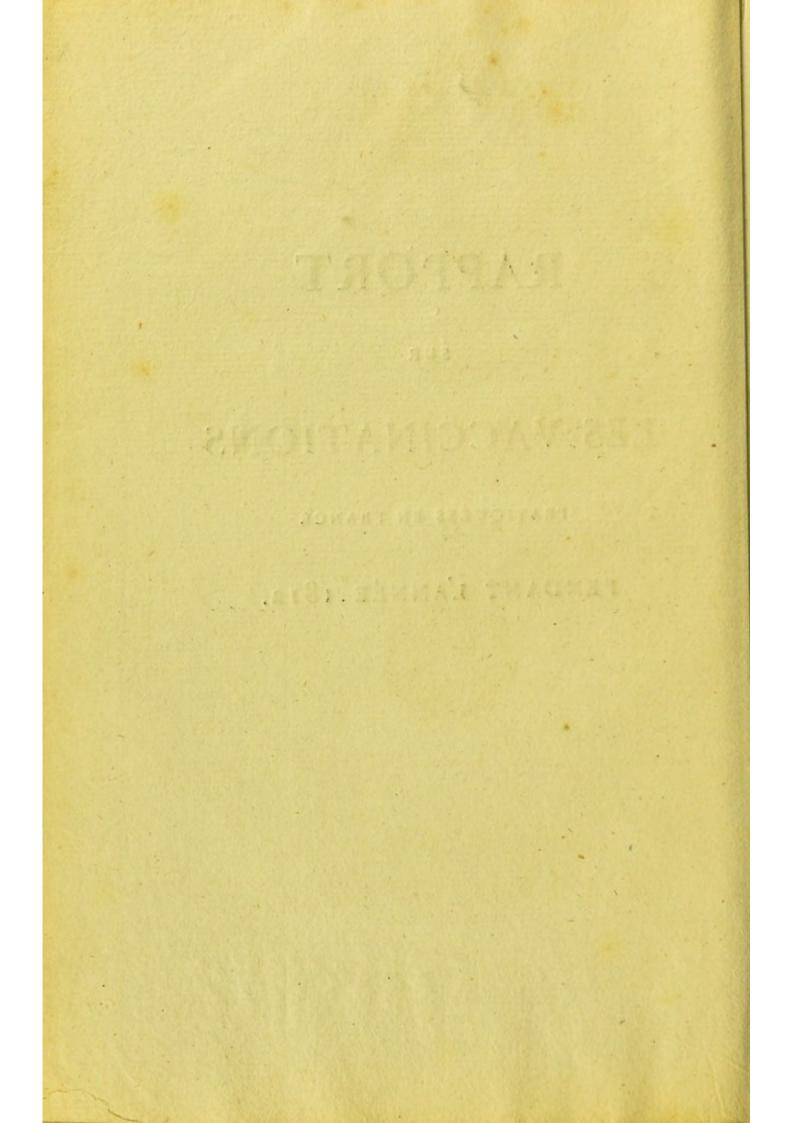
RAPPORT

SUR

LES VACCINATIONS

PRATIQUÉES EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1812.



RAPPORT

DU

COMITÉ CENTRAL DE VACCINE

SUR

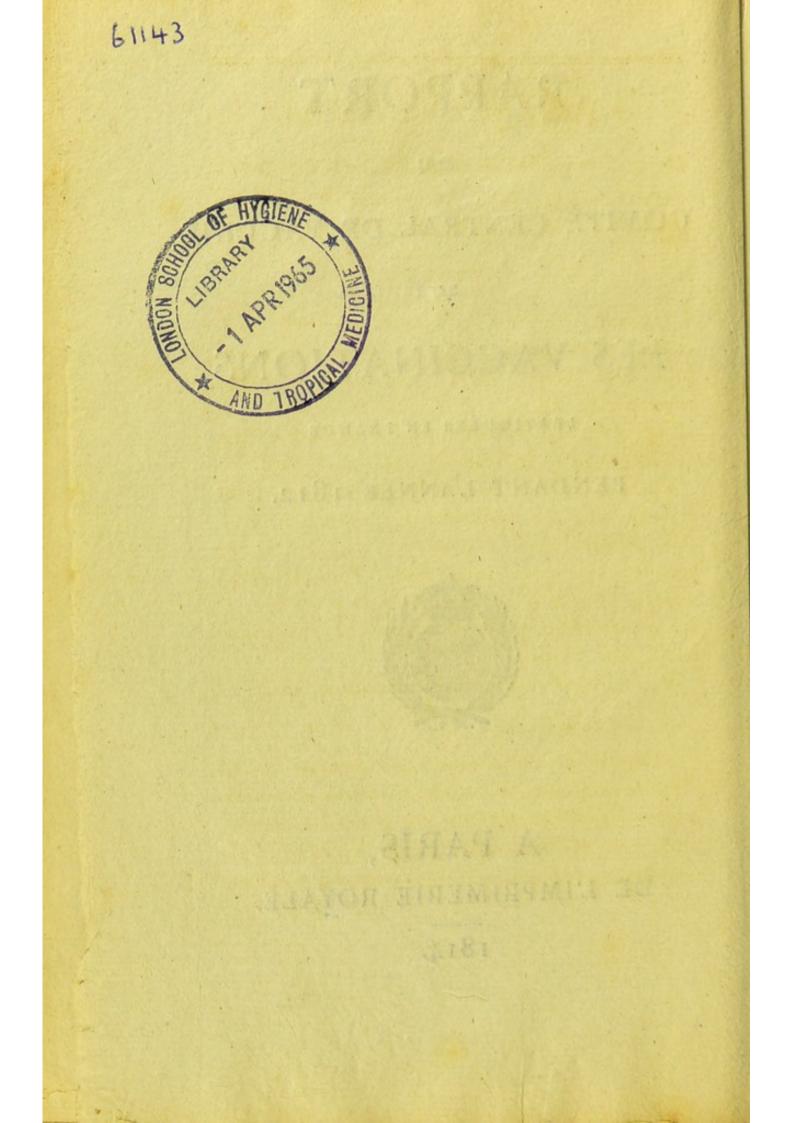
LES VACCINATIONS

PRATIQUÉES EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1812.



A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1814.



PROCÈS-VERBAL

De la Séance générale de la Société CENTRALE DE VACCINE, tenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 16 Juillet 1814.

Le samedi 16 juillet, à trois heures après midi, M. le conseiller d'état baron *de Chabrol*, préfet du département de la Seine, a présidé, en l'absence et d'après l'invitation de Son Exc. le Ministre de l'intérieur, la séance générale de la société centrale de vaccine, dans la bibliothèque de la faculté de médecine de Paris.

Plusieurs membres du conseil général des hospices et de l'institut; des professeurs de la faculté de médecine; plusieurs maires et curés de Paris; les Préfets de plusieurs départemens actuellement à Paris; un grand nombre de médecins et chirurgiens de la capitale, et une grande affluence d'élèves en médecine, étaient présens à cette séance.

M. le préfet l'a ouverte par le discours suivant :

«MESSIEURS,

» Depuis dix ans la pratique de la vaccination a fait en » France des progrès plus rapides que dans la plupart des » autres États de l'Europe; elle y est devenue par degrés, » pour ainsi dire universelle; et tandis qu'ailleurs quel-» ques sociétés particulières étaient réduites à des efforts

A 3

» isolés, chez nous les magistrats, les gens de l'art, de
» simples citoyens, concouraient avec ensemble, par leurs
» lumières, par des soins aussi constans que désintéressés,
» à faire connaître le bienfait de la vaccine, et à le mettre
» à la portée des plus ignorans et des plus pauvres; à le
» répandre sur toute la population.

» Il y aurait de l'injustice à ne pas le reconnaître; la » bonne disposition des esprits n'aurait pas suffi pour » produire cette communion d'efforts, cette persévé-» rance dans les tentatives, cette suite et cet ordre dans » les opérations qui ont amené de si grands résultats. » Ces résultats, Messieurs, je dois le dire même en » votre présence; ces succès inespérés sont dus prin-» cipalement au comité central de vaccine, à la rare » activité avec laquelle il a multiplié et constaté les » expériences, dissipé toutes les craintes, propagé les » méthodes utiles et ranimé sans cesse le zèle de tous » ses collaborateurs.

» L'hommage que je me plais à vous rendre ici, » Messieurs, est digne de vos services et parce qu'il » est vrai, et parce que je vous l'offre au nom de Son » Exc. le Ministre de l'intérieur, à qui les affaires de » l'État n'ont pas permis de présider à cette séance. Lui-» même il avait exprimé d'avance, et d'une manière bien » plus éloquente, le juste éloge que je viens de vous » donner, en reconnaissant dans son discours sur la situa-» tion du royaume, que la vaccine est une des principales » causes qui, dans ces dernières années, ont contribué » à réparer les pertes que faisait alors la population. » Mais ces pertes, Messieurs, ne sont pas comblées » le temps, les générations qui croissent et celles qui » vont naître, peuvent seuls rétablir l'équilibre; et » c'est à vous, plus qu'à personne, qu'il appartient de » contribuer à la conserver, et à rendre ainsi à la France » cette population florissante qui doit faire un jour sa » force et sa richesse.

» Continuez donc, Messieurs, redoublez vos efforts; » ils seront encouragés par un Ministre que son dévoue-» ment pour le Prince, et la supériorité de ses lumières » rendent le protecteur le plus zèlé de toutes les insti-» tutions vraiment utiles ; ils seront appréciés [et ce » sera votre plus douce récompense) par un Souverain » qui ne fait pas consister sa gloire dans l'éclat d'une » journée , dont la prévoyance toute paternelle croit » faire quelque chose pour notre bonheur lorsqu'elle » assure la prospérité de nos enfans , et dont la puis-» sance héréditaire s'associe bien loin dans l'avenir aux » destinées de l'État. »

M. Jadelot, Médecin de l'hôpital des enfans malades, président du comité central, a pris ensuite la parole et a dit:

«MONSIEUR LE PRÉFET,

» MESSIEURS,

» Le comité central de la société de vaccine éprouve » une vive satisfaction d'être appelé à exposer l'analyse » de ses travaux et de ceux de ses collaborateurs, pen-» dant l'année 1812, au sein de cette assemblée qui

A 4

» représente l'élite des administrateurs, des savans et » des amis éclairés du bien public.

» Les résultats de la vaccine en France ont encore » surpassé, cette année, ceux qui avaient été obtenus » précédemment.

» Tel est le dégré de perfection de la découverte de » l'immortel Jenner, que ses avantages se manifestent » toujours plus complètement. Quand la vaccine fut » annoncée, la prudence, peut-être même la prévention, » demandaient qu'on attendît qu'elle eût subi l'épreuve » du temps et d'une longue expérience, pour établir » un jugement solide sur son utilité; cette épreuve, » qui est très-avancée, n'a fait qu'assurer son triomphe, » et il demeure toujours de mieux en mieux démontré » que la vaccine préserve de la petite vérole, sans ex-» poser à aucun danger.

» La petite vérole, sortie, à ce qu'il paraît, des confins » de l'Arabie, ravageait depuis des siècles la surface du » globe. La guerre, dit un écrivain philosophe, em-» porte moins de mortels que la petite vérole; le fléau » de la guerre n'est que passager, et celui de la petite » vérole règne toujours dans toute la terre à la suite de » tant d'autres.

» Cependant des hommes grossiers qui, livrés à » l'affreux commerce des esclaves, mettaient un grand » prix à la conservation de la beauté, avaient fait, » en Géorgie et en Circassie, une heureuse tenta-» tive contre cette maladie. Enhardis, sans doute, par » l'appât du gain, ils risquèrent ce que le respect de » l'humanité aurait interdit à des peuples plus civilisés. » Ils osèrent les premiers aller au-devant de la petite » vérole pour en diminuer les effets, et on leur dut » l'inoculation. Cette pratique, connue dans toute l'Eu-» rope depuis près d'un siècle, n'y a jamais été géné-» ralement suivie; un grand obstacle s'y opposait. Comme » elle n'était pas absolument exempte de danger, chaque » mère craignait que son enfant ne fût précisément cette » victime que l'inoculation enlevait quelquefois; mais » très-rarement, à la vérité. Il est ainsi resté impossible » de calculer d'une manière positive l'influence que » l'inoculation était susceptible d'avoir sur la population.

» Tandis que des savans du premier ordre ne cessaient » de recommander, avec peu de succès, l'usage de ce » palliatif heureux, quoique imparfait, de la variole; tandis » que, formant des vœux pour obtenir un préservatif » contre ce fléau, ils concevaient à peine l'espoir qu'on » pût y parvenir un jour; d'heureux cultivateurs, dans » quelques provinces de l'Angleterre, jouissaient obscu-» rément du bienfait de la vaccine; don précieux qui » n'avait pu franchir les étroites limites auxquelles la » nature l'avait accordé. Jenner seul connut la grandeur » et l'importance du bienfait; il conçut le noble dessein » d'en faire jouir les hommes de tous les pays et de » tous les temps à venir; et, en publiant cette suite » de recherches et d'observations par lesquelles il dé-» montra irrésistiblement l'admirable propriété de sa » méthode, il s'est acquis la plus belle gloire, celle qui » appartient aux grands bienfaiteurs de l'humanité.

» Un illustre Français, cher à tant de titres aux amis

» du bien public, avait été témoin à Londres des pre-» miers succès de la nouvelle découverte : son zèle » ardent le porte à l'introduire dans sa patrie; bientôt » elle y est naturalisée; et le nom de M. le duc *de la* » *Rochefoucauld*, déjà lié à tant de travaux recomman-» dables et d'établissemens utiles, est inséparable pour » nous du souvenir des services rendus par la vaccine » en France, et de l'espérance de tous ceux qu'elle fait » envisager.

» La vaccine, considérée en elle-même et dans les » phénomènes qui la constituent dans son origine qui » est une maladie de vaches, et dans sa propriété de » préserver de la variole, excite l'étonnement sous tous » ces rapports : l'histoire de la médecine n'offre rien » qui lui soit comparable; ce fait unique ne se rattache » réellement à aucun de ceux qu'on avait recueillis jusqu'à » nos jours; et en donnant un nouvel essor à nos idées » sur les ressources et sur les moyens de la nature, il » ouvre à l'art une voie jusqu'alors ignorée.

» La découverte de la vaccine a dû sur-tout faire » estimer de plus en plus cet esprit d'observation exact » et simple, qui est le génie dans les sciences physiques, » et qui, par des faits particuliers bien vus et sévèrement » constatés, a conduit le docteur *Jenner* à des consé-» quences générales du plus grand intérêt pour la pros-» périté du genre humain.

» Un phénomène si digne d'occuper l'attention des » médecins, devait aussi toucher l'ame des personnes » qu'anime l'amour du bien.

» » Des administrateurs éclairés, des ecclésiastiques

» pénétrés de l'esprit de leur saint ministère, des parti» culiers de toutes les classes de la société, enflammés
» du même zèle, ont uni leurs efforts à ceux du comité
» central; et, par des moyens divers, ils ont répandu
» par-tout la connaissance et la pratique de la vaccine;
» enfin, ils ont voulu concourir fortement à l'expulsion
» d'un fléau dont les désastres sont plus épouvantables
» que ceux de la peste elle-même.

» Le comité central proclame avec orgueil les heureux » effets de cette alliance formée pour le bien général.

» Il est maintenant prouvé, par la correspondance de » MM. les préfets avec Son Excellence, que les grandes » épidémies de petite vérole ont cessé, que la mortalité » générale a diminué, et que la population a consi-» dérablement augmenté dans les départemens, à me-» sure que le préservatif y a été plus universellement » employé; mais ces détails font partie du rapport qué » M. le docteur *Husson* va lire à la société.

» Les progrès de la vaccine en France attestent assu-» rément la puissance du zèle et des volontés réunies; » mais, M. le préfet, le comité doit dire qu'ils sont dus » en grande partie à ce que l'autorité administrative » a entretenu et dirigé avec persévérance l'impulsion » donnée à l'opinion. Privée de cette influence encou-» rageante et régulatrice, la vaccine ne serait bientôt » qu'une découverte applaudie des savans, sans carac-» tère de bienfait public.

» Combien cette crainte est aujourd'hui Ioin de nous! « » Quel soin n'a-t-on pas lieu d'attendre, pour le succès » des choses vraiment utiles, d'un Ministre qui, dans tous » les temps, a recueilli des témoignages éclatans de la » considération publique, et qui, encore aujourd'hui, » vient d'être honoré de la confiance suprême du Roi.

» Le comité eût considéré comme une faveur spé-» ciale de voir Son Excellence présider cette assemblée; » mais elle ne pouvait faire, pour la remplacer dans » cette solennité, un choix qui lui fût plus agréable que » celui de M. le baron *de Chabrol*, dont les succès nom-» breux obtenus dans le département de Montenotte, » sont des garans certains de ceux qu'il obtiendra dans » le département de la Seine.

» M. le Préfet, le comité croit voir aujourd'hui se » rapprocher de beaucoup le but vers lequel il tend ar-» demment depuis quatorze ans, et dont l'aspect plus » ou moins éloigné a toujours stimulé ses efforts. Ce but » est l'extinction totale de la petite vérole en France.

» Un si beau résultat intéressera, n'en doutons pas, » le cœur du Monarque, que ses éminentes qualités ne » laissent étranger à rien de ce qui concerne le bonheur » général; le Roi nous fait chérir avec lui cette bonté » naturelle aux Princes de son auguste famille, et ad-» mirer l'étendue de lumières et l'élévation d'esprit qui » assurent aux peuples les divers avantages auxquels le » progrès des connaissances permet d'aspirer. »

Après ces deux discours, M. Husson, médecin de l'Hôtel-Dieu et du lycée de Louis-le-Grand, secrétaire de la société et du comité central de vaccine, a lu, au nom du comité, le rapport suivant sur les progrès de la vaccine pendant l'année 1812. (13)

RAPPORT

DU COMITÉ CENTRAL DE VACCINE

SUR

LES VACCINATIONS

PRATIQUÉES EN FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1812.

MONSIEUR LE PRÉFET,

MESSIEURS,

Le comité central a fait connaître dans ses sept rapports précédens les soins constans des médecins pour étudier les avantages de la vaccine, le zèle des divers administrateurs pour en favoriser la propagation, et les résultats qu'a dû amener l'heureux concours de leurs efforts réunis.

Le compte qu'il a l'honneur de soumettre aujourd'hui à la société, n'est pas moins satisfaisant que ceux des années précédentes. C'est toujours la continuation des

(14)

mêmes efforts dont il doit vous entretenir; ce sont toujours les mêmes résultats qu'il vous présente; c'est toujours enfin la confirmation de cette consolante vérité, qu'il vous offre, savoir, que la vaccine préserve de la petite vérole. Connue depuis quatorze ans en France, la découverte de Jenner y a triomphé des obstacles que rencontre toujours une nouveauté inexplicable; ces obstacles ont tous été surmontés par la constance des efforts du comité, non moins que par les travaux de ses nombreux collaborateurs; et le comité est trop juste pour ne pas déclarer que, si l'on peut en partie attribuer ce triomphe aux immenses avantages que promettait la vaccine, on doit également reconnaître que les encouragemens donnés par le Gouvernement ont puissamment contribué à le produire.

PREMIÈRE DIVISION.

PARTIE ADMINISTRATIVE.

Tous les prénistre.

Pendant l'année 1812, les Préfets ont suivi la marche formés aux in- qui avait assuré leurs succès dans les années précédentes. tentions du mi- Quelques-uns, savoir, MM. Desmousseaux, préfet de la Haute-Garonne; Dupin, des Deux-Sèvres; Riouffe, de la Meurthe; Boissy-d'Anglas, de la Charente; Jannesson, de l'Ems-oriental; Leclerc, de la Meuse; Fauchet, de l'Arno; Florens, de la Lozère; De Chabrol, de Montenotte; Hultmann, de Vaucluse; Hilaire, de la

(15)

Haute-Saone; Mallarmé, de la Vienne; Lachaisé, du Pas-de-Calais; Bouvier-Dumolard, du Finistère; Laussat, de Jemmape; Roujoux, de Saone-et-Loire, ont divisé leurs préfectures en plusieurs arrondissemens, à chacun fectures en ardesquels ils ont attaché un vaccinateur chargé de par- rondissemens , courir les diverses communes qui lui avaient été affectées, à des vaccinaet d'y répandre la vaccine. En général, les opérations teurs particufaites par ces vaccinateurs ont été gratuites; cependant il a paru nécessaire à MM. Boissy-d'Anglas, préfet de la Charente; Riouffe, de la Meurthe; Dupin, des Deux-Sèvres; Dumolard, du Finistère; Méchin, du Calvados; Thibaudeau, des Bouches-du-Rhône; Florens, de la Lozère; Kempenaer, de l'Yssel-Supérieur; Laussat, de Jemmape; Lameth, du Pô; Debry, du Doubs; Vaublanc, de la Moselle, d'accorder des indemnités au moyen des- D'autres disquelles les frais de déplacement pussent être remboursés tribuent des inà ces praticiens utiles et estimables qui, à force de fa- vaccinateurs. tigue et de temps, ont été anéantir la petite vérole jusque dans les hameaux les plus isolés de leurs arrondissemens. Plusieurs d'ailleurs étaient astreints à faire deux tournées par an, à revenir sur les lieux, au bout de huit jours, pour s'assurer du résultat de leurs opérations, et cette mesure nécessaire méritait un dédommagement pécuniaire, puisqu'elle exigeait un déplacement double. Nous ne devons point passer sous silence que MM. Dumolard, préfet du Finistère, et Lameth, du Pô, Quelques préont cru devoir assister à ces vaccinations cantonnales, fets' assistent et que leur présence les a rendues plus nombreuses et tions. . plus régulières.

Plusicurs divisent leurs préqu'ils affectent

vaccina-

(16)

Plusieurs établissent des primes, fondent exciter l'émulanateurs.

Dans d'autres préfectures, l'établissement de primes et de prix a suffi pour exciter l'émulation la plus louable, des prix pour et procurer tout le bien qu'on avait obtenu dans d'autres tion des vacei- par la distribution des gratifications. Les préfets qui ont adopté ce moyen sont MM. Destouches, préfet du Jura; Cossé-Brissac, de Marengo ; Delaitre, d'Eure-et-Loir ; de Vanssay, des Basses-Pyrénées; de Tremont, de l'Aveyron; Fauchet, de l'Arno; de Tournon, de Rome; de Beaumont, des Bouches-du-Rhin; Felix Desportes, du Haut-Rhin, et Boissy-d'Anglas, de la Charente.

tuent, et privent de leurs honocins des établisqui ne se livrent pas à la pratique de la vaccine.

Quelques-uns comités de vac-

M. Laussat, préfet de Jemmape, au contraire, a or-D'autres desti- donné que tout officier de santé, attaché à un établissement public, qui refuserait de se livrer dans cet établisraires les méde- sement à la pratique de la vaccine, perdrait sa place; semens publics, que tout homme de l'art, chargé de vacciner, ne pourrait toucher le traitement dont il peut jouir sur les caisses publiques, s'il ne représentait pas des certificats des sous-préfets et des maires qui attestent qu'il a rempli ses obligations. C'est dans le même sens que M. Riouffe, préfet de la Meurthe, a ordonné qu'aucun mandat pour traitement des médecins et chirurgiens employés par l'administration, ne pourrait être délivré que sur le vu des états des vaccinations pratiquées par eux.

Quelques préfets, comme ceux des départemens de établissent des l'Ardèche, des Bouches-du-Weser, du Pô, de la Lozère, cine dans cha- de la Gironde, du Trasimène, d'Eure-et-Loir, des Boud'arrondissem, ches-du-Rhin, du Finistère et de Montenotte, ont établi des comités dans chaque arrondissement de leur préfec-

ture, afin de rendre plus régulière l'instruction du peuple

sur

(17)

sur la vaccine, et plus générale la pratique de cette méthode. Il a paru utile, dans quelques départemens, de prescrire, comme dans ceux de la Lozère, d'Eure-et-Loir et du Taro, aux administrations d'hospices, 1.º de surveiller la vaccination des enfans abandonnés, et de les retirer à leurs nourrices, si elles ne justifiaient pas qu'ils hospices, la vaceussent été vaccinés dans les trois premiers mois (1); fans abandon-2.° comme dans ceux de Jemmape, du Finistère, des Bouches-du-Weser, &c., de n'admettre dans les hospices que des individus vaccinés ; 3.º comme dans ceux de la ccs que des su-Gironde, de la Meuse, de la Lozère, du Trasimène, de l'Yssel-supérieur, de l'Ourte, d'Eure-et Loir, de Jem mape et des Bouches-du-Rhin, de n'accorder les secours des bureaux de charité et de bienfaisance, qu'aux fa- milles indigen-

Ailleurs, l'admission dans les établissemens publics, dans les ateliers et manufactures, et même dans les administrations dépendantes du Gouvernement, a été sévèrement interdite à tous les individus qui, n'ayant pas encore eu la petite vérole, n'auraient pas été vaccinés. La dus non vaccimême interdiction, prescrite, sur la demande du comité, dans tous les éta pour toutes les écoles par le Grand-maître de l'Univer- blissemens pusité, a été exécutée en général dans toute la France

Font surveiller, par les administrations des cination des ennes.

N'admettent dans les hospijets vaccinés.

N'accordent les secours de charité aux fates, que lorsmilles indigentes qui auraient eu recours, pour elles et qu'elles ont été pour leurs enfans, à la salutaire méthode de la vaccine. vaccinées.

> Ailleurs les préfets interdisent aux indivinés l'admission blics.

⁽¹⁾ Cette mesure, prescrite précédemment par M. le Préfet de la Meurthe, a été suivie, dans ce département, d'un tel succès, que le receveur des hospices, qui avait ordre de retenir le salaire des nourrices en retard pour la vaccination des enfans, n'en a refusé aucune; toutes s'y étaient conformées.

avec beaucoup d'exactitude. Nous citerons cependant les départemens de l'Yssel-supérieur, des Bouches-du-Weser, de la Lozère, du Trasimène, de l'Ourte, d'Eure-et-Loir, de Jemmape, de Vaucluse, de la Meurthe et des Bouches-du-Rhin, comme ceux où les préfets ont mis le plus de zèle à la faire exécuter.

Le préfet du département de l'Yssel - supéricht défend de pratiquer l'inopetite vérole.

poser aux procontagion.

Telle que devarioleux de sorchute des croûtes.

à l'extérieur de.

Plus l'administration faisait d'efforts pour répandre la vaccine, plus aussi elle devait être attentive à empêcher le développement et la propagation de la contagion culation de la varioleuse. Déjà l'inoculation de la petite vérole avait été interdite dans plusieurs départemens; la défense de pratiquer cette opération a été faite et exécutée dans le département de l'Yssel-supérieur. Dans les départemens de la Loire, de la Lozère, du Trasimène, de la Meurthe, de la Méditerranée, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhin, de Saone-et-Loire et de Rome, les préfets ont soigneusement recommandé aux sous-préfets et aux maires, de se donner réciproquement avis de l'apparition de la petite vérole, si elle venait à paraître dans leurs juridic-D'autres recom- tions respectives ; de prendre les mesures de police les mandent des plus promptes et les plus sûres pour que les individus lice pour s'op- que cette maladie aurait atteints, fussent séquestrés, ou grès de cette au moins pour qu'ils fussent consignés chez eux avec défense expresse d'en sortir jusques après la chute totale fense faite aux des croûtes. On a même porté, à cet égard, la sagesse tir pendant la des précautions au point que, dans les départemens de la Lys et de Saone-et-Loire, des signes extérieurs ont Signes placés été placés sur les maisons infectées pour avertir du danger leurs maisons. de la contagion, et que, dans le département du Mont-

Tonnerre, le baron Saint-André, préfet, a fait disposer un local qui a servi à séquestrer les varioleux. La pré- dans un local voyance a même été portée dans le département de Saone-et-Loire, jusqu'à empêcher de présenter et d'in- senter, et d'introduire dans les églises les corps des sujets morts de la églises les corps des individus morts de cette petite vérole.

Le département de la Roer, qui s'était constamment · Départemens distingué pour la vaccination, a redoublé de zèle, en 1812, sous l'administration de M. Ladoucette. Des arrêtés distingués. et instructions émanés des fonctionnaires administratifs et religieux, des tournées périodiques faites par d'habiles médecins et chirurgiens, des vaccinations gratuites et générales dans nombre de communes, dans les écoles, les hospices, le dépôt de mendicité, &c., ont eu pour résultat vingt-cinq mille adultes ou enfans préservés du fléau de la petite vérole.

Il en est de même du département de la Haute-Saone, Haute-Saone, que les soins constans de M. le baron Hilaire ont placé depuis long-temps parmi ceux où la vaccine a eu le plus de prosélytes, et parmi ceux où s'est pratiqué le plus grand nombre de vaccinations.

Nous rappellerons, à cette occasion, avec quel zèle M. Auguste Jubé, baron de la Perrelle, préfet du département de la Doire, a propagé dans cette préfecture la salutaire méthode de la vaccine.

Placé pendant cinq ans à la tête de l'administration de ce département, M. de la Perrelle n'a négligé aucun moyen pour vaincre les obstacles que la difficulté des localités et des communications, le défaut des lumières

Séquestration des varioleux isolć.

Défense de pré troduire dans les maladie.

dont les préfets se sont le plus

Rocr.

Doire.

et l'espèce d'aversion contre tout ce qui pouvait émaner de l'autorité française, opposaient à l'introduction de la vaccine.

Circulaires aux maires, mandemens de l'archevêque de Turin, et monitoires du vénérable et savant évêque d'Ivrée, en conséquence des sollicitations du préfet, voyages réitérés dans les montagnes du département, émulation excitée parmi les gens de l'art, rien n'a été épargné par cet administrateur pour répondre aux intentions du Gouvernement. Les succès qu'il a obtenus sont d'autant plus remarquables, que cette préfecture n'offrait aucun des établissemens qui, ailleurs, répandent les lumières et secondent l'administration.

L'activité dont M. le baron Jubé a donné tant de preuves dans le département de la Doire, ne se serait point ralentie lorsqu'il fut appelé à la préfecture du Gers, si les événemens n'avaient usurpé alors toutes les pensées des administrateurs. Cependant, malgré ces circonstances, le nombre des vaccinations s'y est élevé à plus des deux tiers de celui des naissances, et celui des petites véroles a diminué dans une proportion telle, qu'il n'y a eu, en 1812, que quatre décès par suite de la petite vérole.

Le comité central ne peut trop appeler l'attention, la bienveillance, et même la reconnaissance du Gouvernement sur M. le baron *de la Perrelle*, et sur ses dignes collaborateurs du département de la Doire, MM. les docteurs *Réordini*, *Négri*, *Beata* d'Ivrée, *Fontana*, &c.

En terminant ce que nous devions faire connaître à la société, du zèle de MM. les préfets, qu'il nous soit

Gers,

permis de fixer un moment son attention sur M. de Sainte-Suzanne, préfet du département de la Sarre, qui, après avoir anéanti la petite vérole dans le département de l'Ardèche, où il a laissé des souvenirs si honorables, a obtenu à-peu-près le même résultat dans celui de la Sarre, qu'il a administré pendant cinq ans. Cet infatigable propagateur de la vaccine a parcouru toutes les communes de son département, a prodigué dans toutes des encouragemens pécuniaires, a conduit lui-même des enfans vaccinés dans les villages où il voulait introduire la nouvelle inoculation, et il est parvenu à faire goûter et adopter cette méthode dans un pays où jusqu'alors elle avait été regardée comme une innovation au moins très-suspecte.

Nous donnerons plus d'éloges encore à M. le baron de Trémont, préfet du département de l'Aveyron, qui, par la seule puissance de l'administration, et par l'emploi sagément combiné de tous les moyens consignés dans un arrêté qui a servi de modèle à d'autres préfets, a obtenu dans son département un résultat infiniment supérieur à tout ce qui a été connu jusqu'à ce jour. L'année 1812 lui a donné huit mille cent dix-huit naissances, et il a fait vacciner trente - un mille trois cent soixantequatre individus, c'est-à-dire, vingt-trois mille deux cent quarante-six de plus qu'il n'en est né dans le cours de cette année. Le comité ne peut trop appeler la reconnaissance publique et l'attention du Gouvernement sur cet administrateur, dont les soins éclairés ont surpassé tout ce qui avait été fait dans le royaume pendant les années antérieures.

Sarre.

Aveyron.

(22)

Part priscaux succès de la vaccinc parMM.les

Vitryle-Français.

Poificrs, Pon-Brives.

Lesparre-

Bordeaux.

Alber

Novi.

Les sages mesures et l'exemple de MM. les préfets, n'ont pas été de vaines leçons pour MM. les Sous-présous-préfets de fets ; celui de Vitry-le-Français, M. de Torcy , a rappelé aux instituteurs et aux administrateurs des bureaux de bienfaisance, qu'ils ne devaient admettre ni à l'instruction, ni aux secours de charité, les individus non vaccinés qui n'auraient pas eu la petite vérole; et en même temps il a pris des précautions pour s'opposer aux progrès de cette contagion si elle venait à paraître dans Mortagne, quelque endroit de son arrondissement. MM. Delestang, tarlier, Cha- sous-préfet de Mortagne, Bourgnon, de Potiers, Micaud, tcau - Lin, de Pontarlier, Baudier, de Château-Lin, Gautier, de Brives, se sont fait remarquer par leur zèle et la constance de leurs efforts; mais le comité a particulièrement distingué M. Cavaignac, sous-préfet de Lesparre, qui en cinq mois a fait pratiquer trois mille cent quatre-vingt-quatre vaccinations, sur une population de trente-deux mille neuf cent vingt-huit individus, et qui n'en a plus laissé un seul qui eût à redouter la petite vérole; M. de Malvirade, sous-préfet de Bordeaux, qui a obtenu dans treize cantons deux mille six cent quatre-vingt-trois vaccinations; M. Chiappe, sous-préfet d'Alba, qui a fait de ses propres deniers tous les frais des quatre mille quatre cent neuf vaccinations pratiquées en deux mois dans son arrondissement; M. Reboul-Berville, sous-préfet de Novi, qui a parcouru avec un vaccinateur tous les chefslieux de canton de sa sous - préfecture, et qui a su donner une telle impulsion, que tous les parens se sont empressés de faire vacciner leur enfans au nombre de

plus de quatre mille; M. *de Roussy*, sous-préfet d'Annecy, qui a fait distribuer de ses propres fonds 50 centimes à chaque sujet vacciné, 2 francs à ceux qui ont parcouru les montagnes avec les vaccinateurs pour porter le vaccin, et qui, par le concours des curés, des maires, et le nombre des vaccinations qui ont été pratiquées, a arrêté deux épidémies très-meurtrières à Ugine et à Yenne; enfin, M. *Sirot*, sous-préfet de Chambéry, qui a fait vacciner dans son arrondissement neuf mille quatre cent trente sujets.

Nous rapprocherons de ces estimables administrateurs, M. Hillion, sous-préfet de Loudéac, qui tous les ans, au retour de la belle saison, assigne aux pères et mères de chaque canton quelques jours pour se rendre au chef-lieu avec ceux de leurs enfans qui ont encore à craindre la petite vérole. Là, tous sont vaccinés, et M. le sous-préfet pourvoit à la nourriture des ouvriers et indigens qui vivent de leur salaire journalier, et pour lesquels ce déplacement pourrait être préjudiciable. Il est sans exemple qu'aucun enfant ait eu la petite vérole dans cet arrondissement, depuis que M. Hillion a formé cet établissement.

Nous n'omettrons pas non plus notre laborieux correspondant, M. Locard, sous-préfet de Borgo-San-Donino, qui s'est trouvé placé, pendant l'année 1812, dans une circonstance favorable pour donner une latitude plus grande au zèle infatigable dont il est animé. Appelé à administrer le département du Simplon, il a rangé la propagation de la vaccine au nombre de ses

B 4

Borgo-San-Donino,

Chambéry.

Loudéac.

Anncey.

Efforts des maires.

tiquent la vaccination.

rès fait vacciner quement.

Mayence parune épidémie variolcuse.

pour assurer le succès de son entreprise; et, comme dans l'arrondisement de Borgo, il serait parvenu à bannir du Simplon le fléau de la petite vérole, s'il avait eu le temps de mettre à exécution les dispositions qui lui ont fait mériter depuis, et pendant plusieurs années, les témoignages honorables de la satisfaction du Gouvernement. MM. les maires ont, dans plusieurs communes, signalé en même temps leur zèle et leur empressement à seconder l'autorité supérieure. Quelques-uns, comme Plusieurs pra- ceux de Saint-Lamain, département du Jura, de Coray, département du Finistère, de Saint-Hippolyte, département du Doubs, et de Mauriac, ont eux-mêmes pratiqué l'opération de la vaccine, et ont eu soin de faire vacciner dans le courant de l'année les enfans qui, à leur naissance, ont été présentés à l'enregistrement de l'état civil. Nous citerons comme ayant donné un Celui de Car- excellent exemple, M. le maire de Carrès, département son fils publi- du Var, qui, pour détruire les préjugés élevés dans sa commune, a fait vacciner publiquement son fils âgé de six mois. M. le préfet du département du Mont-Tonnerre a instruit le Ministre que, pendant l'épidémie varioleuse qui s'est manifestée à Mayence vers la fin Celui de du mois d'août 1812, le maire de cette ville a fait vient, en quinze réunir dans un local particulier et disposé à cet effet, jours, à arrêter tous les individus atteints de la petite vérole; qu'il leur a fait administrer le traitement convenable; qu'il a interdit toute communication de l'intérieur de cette maison avec le dehors, et qu'en moins de quinze jours

le mal a été arrêté dans sa source. M. Bastide, maire de Lugnac, a obtenu le même succès par l'emploi des mêmes mesures; il a confiné la petite vérole dans une obtenu parcelui maison où elle s'était d'abord développée, et en a garanti tous les enfans de ses administrés; puis, pour ne pas avoir par la suite à redouter les ravages de cette contagion, il a fait vacciner tous les individus qui pouvaient la redouter.

Le clergé n'a pas montré moins de zèle que les diverses autorités civiles; son influence a été sur-tout remarquée dans les départemens où les évêques ont recommandé aux curés et aux succursalistes d'employer toutes les voies de persuasion à l'effet de détruire les préjugés qui s'opposent si souvent chez les habitans en général peu éclairés des campagnes, à l'adoption des pratiques utiles. C'est dans cet esprit, et pour obtenir ces résultats, que MM. les évêques de Nancy, Quimper, Massa-Maritima, Cahors, Florence, Saint-Flour, Chiuzi eveques puet Pienza, Orléans, Bordeaux et Turin, ont adressé blientdes lettres à leurs collaborateurs dans le saint ministère, des lettres pastorales, des circulaires, où ces prélats leur rappellent que la religion leur fait un devoir de répandre les vérités utiles, et que ce devoir est d'autant plus sacré, qu'il se lie essentiellement à la conservation des hommes et à l'extinction d'un fléau aussi redoutable que la peste. M. l'évêque d'Asti a renouvelé, à plusieurs époques, ses recommandations pastorales sur cet objet important; il a ordonné aux directeurs des établissemens ecclésiastiques, de ne recevoir

Même succès de Lugnac.

Concours des ecclésiastiques.

Plusicurs archevêques et pastorales.

aucun élève qui ne pourrait justifier qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole : dans le cas contraire, la vaccination était sa condition expresse d'admission. Résultat im- C'est ainsi qu'en trois ans on peut compter dans ce dans le diocèse seul diocèse plus de vingt-cinq mille individus vaccinés.

portant obtenu d'Asti.

cures.

uns prêchent en cine.

courent leurs conviction.

sont distingués.

Cuze.

Efforts des MM. les curés ont suivi l'exemple de leurs supérieurs : plusieurs, comme ceux de Saint-Autremoine, Quelques- de Laute, de plusieurs paroisses de la Haute-Garonne, chaire les avan- ont, du haut de la chaire de vérité, fait sentir à leurs tages de la vac- paroissiens l'indispensable nécessité de recourir, pour , eux et pour leurs enfans, à la salutaire méthode de la vac-D'autres par- cine ; d'autres, après avoir été porter l'instruction dans paroisses pour chaque ménage, pour ainsi dire, sont parvenus à faire y répandre la vacciner presque toute la population de leurs paroisses, population souvent disséminée dans plusieurs hameaux épars, et distans les uns des autres; tels sont les curés de Montreuil près Paris, de Sauzais, d'Arcomps, de Notre-Dame-de-Nancy, de Soye, de Toury, de la Plusicurs se Vèze, de Chevilly, de Morogues, de Farges. Le comité Le curé de Cuze, qui a réuni et fait vacciner, dans son presbytère, tous les individus de six villages dont se compose sa paroisse, au nombre de cent soixante-huit, de tout sexe et de tout âge, qui n'avaient pas eu la petite vérole. Il n'oubliera pas non plus de faire une mention particulière du curé de De Huance, Huance, qui, par ses instructions et ses aumônes, est parvenu à ne plus compter dans sa paroisse, composée de cinq villages, un seul individu qui n'ait été vacciné.

même vacciné avec succès cent quatre-vingt-un sujets, et que le curé de Tiergue s'est fait vacciner en présence de ses paroissiens, pour leur donner une preuve manifeste de sa confiance dans le nouveau préservatif.

Les grandes opérations de la campagne de 1812 n'ont point empêché les administrations militaires de s'occuper de la vaccine, autant que les circonstances et les mouvemens des troupes ont pu le permettre. Ainsi le comité central a fourni aux inspecteurs généraux du service de santé des armées les moyens de faire pratiquer la vaccination dans la 8.º division militaire. Quarante 8.º division. tubes, remplis de vaccin, ont été remis par le comité à MM. les inspecteurs, qui nous ont promis de nous faire connaître le résultat dont leur emploi devait être suivi. En outre, nous avons été informés que M. le préfet du département de Saone-et-Loire avait 6.º division. la précaution de faire vacciner les conscrits avant leur départ pour l'armée; que M. le sous-préfet de Poitiers 12.º division. avait pris la même mesure pour ceux de son arrondissement; que M. le général Lacoste avait donné les ordres les plus positifs aux chefs des corps situés dans la 4.º division militaire, pour qu'on y vaccinât les sol- 4º division. dats qui n'auraient pas eu la petite vérole; que M. le général Heudelet avait fait vacciner, dans l'hôpital de 25.º division. Munster, cent cinquante soldats soupçonnés de n'avoir pas eu la petite vérole. Enfin, des conscrits ayant apporté cette contagion à Livourne, le préfet de la 29.º division. Méditerranée a fait isoler, dans l'hôpital, les sujets

D'Onzain.

De Tiergue.

Administrations militaires.

ticuliers.

zèle des par- Si des administrations civiles et ecclésiastiques nous passons dans les rangs de la société, nous verrons qu'un zèle pareil a animé des personnes bienfaisantes, qui ont attaché de la gloire à répandre autour d'elles les avantages et la sécurité que donne la vaccine.

M. Mandelli, de Plaisance.

à sa générosité.

M. Mandelli, propriétaire à Plaisance, et y jouissant de 200,000 francs de rentes, nommé, par M. le préfet du département du Taro, commissaire pour la propagation de la vaccine dans son département, a fixé des traitemens particuliers à des médecins et chirurgiens qui ont été vacciner les habitans des villages situés sur les bords de la Chiavenna et du Pô. Il les a également en-Résultats dus voyés dans les arrondissemens de Tortone et de Voghère, où il possède des biens; et tout ce pays doit à la générosité de cet estimable citoyen d'avoir plus de trois mille de ses habitans préservés de la petite vérole, sans qu'un aussi important service ait coûté, à d'autre qu'à M. Mandelli, le moindre sacrifice pécuniaire.

M. Marin des Brosses, juge de paix du canton d'Herbault, département de Loir-et-Cher, a vacciné cent quatre-vingt-douze enfans dans le courant de l'été, et M. de la Roberie a déployé, pendant l'épidémie varioleuse de Saint-Colombin, un zèle que M. le préfet de la Loire-inférieure a fait connaître au Ministre.

Plusieurs femmes vaccinent.

Les femmes ne sont pas restées étrangères à ces actes de bienfaisance. Les efforts des vertueuses filles de la

(29)

congrégation de Saint-Vincent-de-Paule ont été dignement appréciés par le préfet de la Haute-Garonne. Le préfet de la Moselle a fait également l'éloge de Madame Vocher, qui a parcouru vingt-une communes de l'arrondissement de Sarguèmines, et qui y a vacciné quatre cent sept individus; il a loué également M.^{me} Aicaise, qui en a vacciné trois cent vingt- six. Nous n'omettrons pas M.^{me} Marchand de Loudéac, qui, en trois mois, a pratiqué cinquante-cinq vaccinations, et nous répéterons, avec M. Varin, conservateur de Tours, l'éloge de l'épouse du maire de Courcoué, et de la fille de celui de Saint-Gelin, qui, totalement étrangères à l'art de guérir, ont cependant pratiqué, dans le département d'Indre-et-Loire, un nombre assez considérable de vaccinations.

Tel est l'exposé sommaire de toutes les mesures prises, en 1812, pour répandre la pratique de la vaccine.

Examinons quel a été le résultat de ces mesures, quelle a été leur influence sur la diminution de la mortalité, sur la santé des individus qui font le sujet des observations des médecins qui ont correspondu avec nous; donnons enfin un aperçu et quelques détails surles travaux de nos collaborateurs.

DEUXIÈME DIVISION.

PARTIE MÉDICALE.

Régularité constante de la vaccine.

On n'a observé pendant l'année 1812 aucun phénomène extraordinaire, aucun cas particulier qui n'ait été détaillé dans nos précédens rapports. La vaccine a été constamment une affection douce, régulière, entravée quelquefois dans sa marche par quelque maladie intercurrente, n'ayant jamais offert par elle-même le moindre danger, et souvent, au contraire, ayant, outre son incontestable effet préservatif, développé dans certains individus un mouvement salutaire qui a procuré à leur santé une amélioration qu'on avait, et qu'on aurait en vain espérée d'autres moyens.

Son action être l'objet de médecins.

Cette action est prouvée, 1.º Par les cinales.

C'est donc cette action intérieure que le comité se intérieure doit borne à présent à offrir à la méditation des médecins ; l'attention des c'est ce mouvement donné par l'action de la vaccine, ce sont ses irradiations dans l'économie animale, bien prouvées par des observations nombreuses et exactes, qui feront principalement l'objet de la partie médicale de ce rapport. Les éruptions nombreuses de boutons vaccins, déterminées par le stimulus de la vaccine, ont été assez frééruptions vac- quemment remarquées par les gens de l'art qui ont correspondu avec nous. MM. Boujeardet, de Badonviller, Ménage, de Laroche-Bernard, Ouradou, de Lacaune, Raynal, de Bourges, Salles, de Valogne, Barbier, Claude et Banon, du département de la Meurthe, Gasca,

(30)

(31)

du département du Pô, en ont rapporté des exemples trèscirconstanciés. Quelques-uns en ont inoculé la matière à plusieurs enfans, sur lesquels la vaccine s'est développée inoculée rend aux piqures seulement, sans déterminer la moindre érup- éruption. tion sur aucune autre partie du corps.

Quelquefois, au contraire, cette action de la vaccine s'est développée sans faire d'explosion au-dehors, sans peutavoir lieu, même annoncer son existence autrement que par les ruption, même symptômes généraux d'une infection qui agit sur tout le système et y porte le trouble. Nous citerons, à cet égard, les deux faits suivans.

M. Pistono, du département du Pô, rapporte qu'un garçon bien constitué, éprouva le huitième jour de sa vaccination, un malaise général avec un mouvement de département du fièvre ; que cet état fébril dura une semaine , sans qu'au- Pô; cun bouton vaccin se soit manifesté ; et que cependant l'effet préservatif a eu lieu comme si les piqures avaient eu un travail régulier ; car ce même enfant a été revacciné deux fois, et à des intervalles convenables, par le même praticien, sans qu'il se soit manifesté aucun bouton, et sans qu'on ait pu remarquer la moindre altération dans la santé de l'individu. M. Pétiet, médecin à Gray, vac- L'autre, plus cine à Seveux un sujet qui l'avait été sans succès l'année concluante, dans précédente : au bout de huit jours, il se développe un te-Saone. accès de fièvre de trente-six heures, après lesquelles un léger gonflement et un peu de rougeur qui avaient été remarqués aux bras, s'éteignent. Cet enfant a, depuis, été vacciné à trois époques différentes : on lui a inoculé une fois la petite vérole, et ces quatre tentatives n'ont jamais

Leur matière

Cette action sans causer d'éaux piqures.

Deux observations :

L'une dans le

Il paraît hors de doute que ces deux individus, saisis de tous les phénomènes qui caractérisent une infection générale, ont éprouvé une véritable fièvre semblable à celle décrite par Sydenham, sous le nom de Variolæ sine variolis, ou de Febris variolosa, et que, par le fait même de ce mouvement intestin, déterminé sans doute par l'absorption du vaccin, ils ont été à l'abri de recevoir par la suite la contagion de la vaccine et celle de la petite vérole.

On a eu de fréquentes occasions d'apprécier cette sujets sujets, action intérieure de la vaccine, chez les sujets de santé teints de mala- languissante ; chez ceux atteints de ces nombreuses affections du système lymphatique, telles que les croûtes

laiteuses, les dartres, les scrofules, &c. &c. Il n'est pas, Elle a été sou- comme nous l'avons dit les années précédentes, de pradessein par des ticien qui, après en avoir été d'abord témoin, pour ainsi dire, involontaire, n'ait cherché ensuite à la déve-Iopper, cette action, lorsque les moyens ordinaires de combattre ces affections étaient devenus inutiles, ou Iorsqu'il s'agissait de les attaquer par un agent nouveau, qui pouvait, à l'instar d'un ferment, donner une activité toute particulière aux individus. Il est d'observation que toujours ces effets salulaires ont été dus à la grande quantité des boutons vaccins développés, ou à une suppuration longue et abondante du peu de boutons développés, ou à ces deux causes réunies.

Exemples nombreux.

Ainsi MM. Latour, de Saint-Felix, Fleurimont, de Vaudreuil, Perreul, de Bourbon - l'Archambaud, Lauza, Pontaleone

a.º Dans les dies du système lymphatique.

vent excitée à praticiens. ;

Pontaleone et Buniva, de Turin, Chabannes, de Pauliac, Jung, de Creuznach, ont vacciné des enfans malades depuis leur naissance, d'une constitution originairement et essentiellement faible. Non seulement aucun de ces enfans n'a éprouvé aucun inconvénient de cette pratique, mais même on peut dire qu'un très-grand nombre d'entre eux a eu à se louer de ses bons effets, et a recouvré après son cours une force, une énergie dont le défaut jusqu'alors avait singulièrement nui à leur développement.

Dans le nombre des faits que nous ont rapportés sur l'action de la vaccine contre les engorgemens froids des glandes, MM. Alary, de Seyriac, Dallong, de Saint-Nazaire, Stock, de Saint-Avold, Rozier, de Rodez, Montain, de Lyon, Rouger, du Vigan, &c., &c., nous avons pu nous convaincre que c'est toujours en augmentant Les effets sont l'énergie par la multiplicité des piqures, et en provo- à la multiplicité quant une suppuration plus abondante des boutons vac- des piqures, et cins, que l'amélioration observée a été obtenue ; c'est la suppuration. ce qu'ont bien établi MM. Boujardet, Galeron, Voisin, Latour, Alary, Vergnettes, Maury, Olinières, Raynal, Richard et Vigneron. Nous nous bornerons à rapporter les observations suivantes, qui nous ont paru les plus propres à confirmer cette vérité de pratique.

M. Sebe, chirurgien à la Bessonie, dit avoir vacciné par seize piqures, dont dix placées aux fesses et six aux bras, un enfant de six mois, cachectique, ne pouvant se soutenir, et dont les membres inférieurs paraissaient paralysés : quinze boutons vaccins se développèrent ;

toujours relatifs à la longueur de

Observation de 16 piqures

plusieurs de ceux qui étaient aux fesses suppurèrent pendant environ un mois; et, trois mois après, l'enfant commençait à marcher seul.

M. Calmette, de Villefranche, avait pendant longtemps donné des soins inutiles à un enfant couvert d'une De 14 piques. gale humide ; il le vaccina enfin par vingt-quatre piqures pratiquées aux bras et aux cuisses : toutes les piqures se développèrent ; une fièvre vive dura pendant trois jours, et la guérison complète de cette dégoûtante indisposition fut la suite de cette fièvre salutaire.

> MM. Rigal et Bize ont obtenu, l'un à Gaillac, et l'autre à Saint-Michel-de-Lannes, la guérison d'une surdité par le moyen de la suppuration prolongée de boutons vaccins placés derrière chaque oreille.

M. Piana, chirurgien à Crocemosso, rapporte qu'une fille de douze ans était atteinte de douleurs rhumatismales chroniques, avec vomissement journalier; il la De 50 piqures. vaccina par cinquante piqures; huit furent pratiquées aux épaules, huit aux coudes, six au carpe, huit au métacarpe, huit aux genoux, huit aux hanches et quatre au creux de l'estomac. Quand toutes les piqures donnèrent des signes évidens d'un travail bien établi, le vomissement cessa, et les douleurs, ainsi que la rigidité des membres, diminuèrent en même temps.

> M. Étienne, du département de la Meurthe, a consigné dans le rapport fait au préfet de son département, qu'une personne de quarante-huit ans, qui avait une sciatique contre laquelle on avait inutilement essayé

De 50 pigares. le moxa, fut vaccinée par cinquante piqures le long du

(34)

(35)

nerf sciatique; toutes donnèrent naissance à autant de boutons vaccins ; une fièvre vive s'alluma et dura soixante heures : dépuis cette époque les douleurs névralgiques disparurent, et il y a près de six mois que la malade est guérie.

Enfin, M. Brengues a vu une loupe considérable Suppuration d'une loupe vactomber en suppuration et disparaître entièrement après cince. une vaccination pratiquée par plusieurs piqures sur la tumeur elle-même.

Mais ces guérisons obtenues par suite d'une espèce de commotion fébrile et de dégorgement suppuratoire, ont été principalement sensibles dans les cas d'ophtalmie. MM. Leblanc, d'Ugine, Raynal, de Bourges, Sebe, Pointes, de Salies, Latour, Faulaigo, Serrières de Nancy, Giordano et Lomelli, du département du Pô, nous ont rapporté des exemples de guérison par l'emploi de ce moyeri.

M. Latour, de Saint-Félix, a vu la vaccine seule guérir une opthalmie qui durait depuis quatre mois. M. Sebe, de la Beyssonie, cite une guérison semblable obtenue sur la même maladie, qui durait depuis quatorze mois. M. Moreau, de Novian, depuis dix-huit, et MM. Pointes, de Salies et Faulaigo, depuis quatre ans. Dans tous ces cas les boutons vaccins ont fourni pendant plus ou moins long - temps une suppuration abondante, et se sont Par la supconvertis en véritables fonticules dont l'écoulement a dante des bouprocuré, comme cela se pratique artificiellement au tons vaccins. moyen du séton ou du vésicatoire, la guérison de l'ophtalmie.

Ophtalmies guéries.

puration abon-

C 2

Action salucine contre les serofules.

Les engorgemens glanduleux, simplome aussi trétaire de la vac- quent du vice scrofuleux, que l'ophtalmie, ont été combattus avec un succès semblable par l'action de la vaccine. Nous devons à M. Belet, médecin à Alby, Observation. l'observation suivante. Un enfant qui portait au cou plusieurs glandes ulcérées d'où s'écoulait une matière âcre, fut vacciné par sept piqures autour de l'engorgement glanduleux; l'action de la vaccine mit en mouvement cette tumeur, développa une suppuration plus abondante et de meilleur caractère ; les glandes se fondirent, les ulcères se détergèrent et finirent par se cicatriser.

> MM. Mopinot, à Fismes, et Ugon, à Ussel, ont eu tous deux occasion de reconnaître une guérison de tumeurs et d'ulcères scrofuleux, chez des enfans qui par suite de l'inoculation de la vaccine, furent couverts d'une éruption générale dont la dessiccation fut suivie de la guérison de la maladie principale.

Ces observations sur les scrofules, observations auxquelles nous pourrions en ajouter beaucoup d'autres, se mune, en raison trouvent confirmées par des remarques faites dans des contrées entières ; ainsi il est généralement reconnu, dans le département du Mont-Blanc, que cette maladie Dans le dé- est infiniment plus rare dans les lieux où l'on a beaucoup vacciné ; qu'à l'hospice des orphelins de Nancy, où se trouvent réunis beaucoup de scrofuleux, on s'est aperçu que quelques-uns de ces enfans avaient trouvé leur guérison dans la vaccine, et que d'autres avaient éprouvé, après la vaccine, un changement remarquable dans le système glanduleux; que, comme nous l'a mandé

ladic est devenuc moins comdu nombre des vaccinations.

Exemples: Mont-Blanc. A Nancy.

(37)

M. Rouger du Vigan, le vice scrofuleux, endémique Dans le déet très-répandu dans les campagnes, ainsi que le rachi- partement du tis, s'observent rarement chez les enfans qui ont actuellement douze ou treize ans, et qui ont été vaccinés dans les premiers mois de leur vie ; qu'enfin, selon le rapport de M. Nedey, médecin à Vesoul, et de M. Buniva, médecin à Turin, on voit, dans le département Haute-Saone de la Haute-Saone et du Pô, beaucoup moins de ma- Dans le déladies scrofuleuses qu'autrefois.

Les dartres ont, comme les scrofules, fixé l'attention Action de la de plusieurs des médecins qui se sont occupés de la vaccine contre les dartres. pratique de la vaccine. MM. Mopinot, de Fismes, Sauvaire, de Mèze, Maury, de Narbonne, Bermont, du département du Tarn, Galeron, de Laigle, Cases, du département de l'Aveyron, Leblanc, d'Ugine, et Peytavin, du département du Pô, nous ont communiqué des observations très-détaillées, qui prouvent que des affections dartreuses, plus ou moins invétérées, ont dû leur guérison à l'action de la nouvelle inoculation.

Le comité citera plus particulièrement M. Latour, Observations. chirurgien à Saint-Félix, qui nous a transmis le fait suivant. Une fille de sept mois portait sur l'épaule gauche une dartre vive, de la largeur d'un écu de cinq francs. M. Latour la vaccina autour de cette dartre par dix piqures très-rapprochées, qui toutes réussirent. La fièvre fut considérable, l'inflammation vive, et, après une suppuration de quinze jours, les boutons vaccins se desséchèrent en même temps que les boutons dartreux, qui duraient depuis cinq mois.

Dans le département de la partement du

Pô.

10 piqures

33

M. Sebe, chirurgien à la Beyssonie, rapporte l'histoire d'un garçon de quatre ans, dont huit frères étaient couverts de dartres, et qui lui-même portait, depuis l'âge de onze mois, des croûtes herpétiques entre les épaules, au bas ventre et à la partie interne des cuisses ; quand ces croûtes tombaient, elles laissaient à nu des ulcères profonds, et plusieurs étaient en pleine et constante suppuration. Cet enfant fut vacciné par douze 12 piqures. piqures. Neuf boutons se développèrent, suppurèrent pendant vingt-six jours, et depuis cette époque l'enfant présente à peine quelques traces de sa maladie dartreuse.

M. Long, du département de l'Aveyron, cite un enfant de six ans, atteint de deux dartres vives, profondes 20 piqures. et très-étendues, guéries au moyen de la vaccine appliquée par vingt piqures autour des dartres, dont les escarres tombèrent en même temps que les croûtes vaccinales.

Enfin, M. Raynal, médecin à Bourges, a opéré une guérison très-remarquable. Une fille de cinq mois avait presque toutes les parties du corps couvertes d'une affection cutanée semblable à l'ichtiose ; il enleva quelques-unes de ces écailles, et introduisit sa lancette dans Piqures très- l'épiderme, qui était devenue très-épaisse. Il fit sur les bras et sur les mains plusieurs incisions, dans lesquelles il porta du fluide vaccin. Toutes donnèrent des boutons très-réguliers, et, depuis, cette maladie a beaucoup diminué; les écailles sont tombées, et l'enfant se porte très-bien.

profondes.

Une autre maladie qui paraît plus particulièrement Action de la attachée à l'enfance, la teigne, a été le sujet des re- vaccine contre cherches de plusieurs de nos collaborateurs. M. Sauvaire, de Meze, Sarrois, de Rodez, Latapie, de Villefranche, ont vu cette affection diminuer d'une manière sensible, par suite de l'action de la vaccine.

Notre laborieux correspondant, M. Nedey, ayant à Observations. traiter un enfant de cinq ans, qui avait la teigne, fit, par un large cataplasme émollient, tomber d'abord toutes les croûtes qui couvraient la tête. Ensuite il appliqua Application du le fluide vaccin sur trois des ulcérations qui y avaient vaccin sur les surfaces teileur siége. En outre, il pratiqua trois piqures à chaque gneuses. bras. Deux boutons se développèrent à la tête, et cinq aux bras. Le septième jour, il y eut de la fièvre et du vomissement jusqu'au dixième jour. Du vingt-unième au vingt-quatrième, les croûtes de la tête et des bras tombèrent ; quelques petits boutons se montrèrent encore sur la tête; l'enfant fut, après trois semaines d'un traitement convenable, entièrement guéri.

M. Delpech, du département de l'Aveyron, a obtenu Guérison olle tenue par 36 pie la guérison de la teigne, chez un enfant de huit mois, ques. en lui faisant trente-six piqures sur diverses parties du corps ; et M. Couderc, du même département, a guéri une teigne, accompagnée d'une ophtalmie chronique, chez un enfant de cinq ans, auquel il a pratiqué vingt- Par 60 piqures. huit piqures sur le front ainsi que sur les parties latérales de la tête, et trente-deux aux extrémités inférieures et supérieures.

C 4

Enfin, M. Jung, médecin à Creuznach, nous a Cette maladie

nach , depuis ciné beaucoup de monde.

teuses.

est devenue très. communiqué la remarque très importante, que la teigne rare à Creutz- faveuse, autrefois tellement commune dans ce district, qu'on y a vac- qu'un individu sur sept en était attaqué, y est devenue beaucoup plus rare depuis l'introduction de la vaccine.

Action de la II en a été des croûtes laiteuses comme des dartres vaccine contre et de la teigne : MM. Odier, de Genève, Latour, de Saint-Felix, Martin, de Tessé, Maury, de Narbonne, Yves, de Mont-Luçon, Piana, de Crocemosso, Pinel, de Saint-Paul, Galeron, de Laigle, Pétiet, de Gray, Sarrois, de Rodez, Rouannet et Lalo, du département de l'Aveyron, ont vu ces fonticules, dont plusieurs duraient depuis un temps plus ou moins long, se tarir après l'action de la vaccine et la suppuration des boutons vaccins. C'est ce qu'a plus particulièrement confirmé M. Olinières, du département de l'Aveyron. Il a vacciné, par huit piqures pratiquées aux bras et aux cuisses, un enfant atteint de croûtes laiteuses répandues sur toutes les parties du corps. Dix boutons se développèrent et suppurèrent vingt-cinq jours. Pendant ce temps, les croûtes séchèrent et finirent par disparaître entièrement.

> M. Rouger, médecin au Vigan, a été à même de faire cette expérience sur trente-six individus. Vingtdeux sont totalement guéris ; six en ont beaucoup moins, et huit n'ont éprouvé aucune amélioration.

Contre la coqueluche.

On doit au docteur Jenner les premières observations relatives à l'influence que la vaccine a exercée, dans Opinion de quelques circonstances, sur des sujets atteints de la coqueluche. Déjà nous avons, dans nos rapports

Jenner à égard.

(40)

(41)

précédens, présenté des faits qui confirment ce qu'avait observé le docteur Anglais; nous en avons recueilli encore qui ajoutent un nouveau poids à l'opinion qu'il a émise. Ainsi MM. Martin, de Tessé, Maury, de Narbonne, Truchi, Roché, de Mézille, Serrieres, de Nancy, Bras, du département de l'Aude, d'Oleire, des Bouches-du-Weser, ont remarqué que beaucoup d'enfans, vaccinés pendant qu'ils étaient attaqués de la coqueluche, avaient éprouvé un adoucissement manifeste pendant le développement le plus avancé des boutons vaccins, et que, chez plusieurs, cette fatigante maladie avait été terminée en même temps que la vaccine.

M. Mignone, du département du Pô, a porté plus Fa loin, peut-etre, l'observation. Il dit que la coqueluche tans. a été dangereuse dans plusieurs communes de l'arrondissement d'Acqui, au point que, sur quinze enfans non vaccinés, deux y succombaient; chez les vaccinés, au contraire, elle était constamment bénigne, et même, ajoute-t-il, on n'a pas vu, dans la commune de Fontanille, un seul enfant vacciné être atteint de cette maladie, qui, cependant, y régnait épidémiquement.

M. Montain, conservateur du dépôt de Lyon, a fait des expériences très-curieuses pour déterminer, d'une manière plus positive, cette action de la vaccine. Il avait observé que son effet, dans deux cas de rougeole, avait été tel, que cette dernière maladie avait porté toute son action sur la peau, et qu'elle n'avait présenté taucun des caractères pulmonaires qui l'accompagnent Observations.

Faits impor-

Expériences

toujours. M. Montain a cherché à imiter les heureux effets de la vaccine, en employant, dans un autre cas de rougeole, les frictions de tartrite de potasse antimonié. Il a effectivement développé des boutons de forme vaccinale, et la toux a été à peine sensible. Ce premier succès l'a conduit à tenter l'expérience comparative suivante. Cinq enfans, ayant la coqueluche, ont été vaccinés ; savoir, trois au bras, et deux audessous du sternum. Chez les premiers, la coqueluche paraissait diminuer en proportion de l'éruption ; l'un de ces deux enfans a été guéri de la coqueluche au quatorzième jour. Chez les deux autres, qui avaient une coqueluche très-intense, et qui furent vaccinés sur la région épigastrique, la coqueluche était beaucoup diminuée vers le septième jour, et elle avait presque disparu, quand l'éruption a été complète.

Nos laborieux correspondans n'ont point borné à ces Action de la seules maladies, l'application de la vaccine comme moyen d'autres affec- curatif. Les affections nerveuses ont également éprouvé l'influence de la nouvelle inoculation, et MM. Yves, de Mont-Luçon, Pilastre, de Cheffes, Boujeardet, de Badonviller, Maury, de Narbonne, et Chesne, de Confo-Fièvres inter- lans, ont vu des fièvres tierces et quartes, durant depuis quelque temps, plus ou moins rebelles aux divers traitemens, disparaître après la révolution vaccinale.

> M. Olinières, du département de l'Aveyron, a été témoin d'une cure bien prononcée. Une jeune fille éprouvait depuis vingt jours des accès de fièvre tierce; il lui fit sur différentes parties du corps un grand nombre

vaccine contre tions.

mittentes.

3

(43)

de piqures ; du cinquième au sixième jour, la fièvre parut et augmenta jusqu'au huitième, qui fut orageux ; elle diminua ensuite : les boutons se desséchèrent, et la maladie primitive ne parut plus.

MM. Petiet, de Gray, Messant, d'Aigurande, ont vu aussi des mouvemens nerveux habituels, cesser par suite du stimulus et de la suppuration des boutons vaccins. Nous citerons à cette occasion une observation de M. Rouanet, médecin du département de l'Aveyron, qui vaccina par plusieurs piqûres un enfant atteint de mouvemens convulsifs, qui revenaient périodiquement tous les mois, et auquel on avait infructueusement administré plusieurs remèdes. La vaccine se développa régulièrement, la suppuration dura un mois et demi, et depuis, on n'a observé aucun retour des accidens nerveux.

M. Long, du département de l'Aveyron, a également vu un enfant épileptique, dont les attaques se renouvelaient tous les deux ou trois jours, guéri à la suite de la vaccination qu'il avait pratiquée par soixante-huit piqûres. MM. Maréchal, de Blamont, et Serrières, de Nancy, ont chacun recueilli une observation à-peu-près semblable.

Ajoutons à ces faits importans, l'observation suivante de M. Ménage, médecin à la Roche-Bernard. Une jeune fille de dix-neuf ans, fortement constituée, était attaquée depuis trois ans d'épilepsie, dont les accès étaient devenus très - fréquens. Un retard prolongé du flux menstruel contre lequel plusieurs médicamens avaient

Mouvemens nerveux.

Epilepsie.

été administrés sans succès, parut à ce praticien la cause de ces mouvemens épileptiques. D'après cette idée, il la vaccina : le neuvième jour, lorsque les boutons étaient dans toute leur force, les règles parurent et durèrent assez abondamment pendant cinq jours : dès ce moment la malade sembla jouir d'une nouvelle existence, les accès d'épilepsie se supprimèrent; on soutint pendant un mois cette action par l'usage des toniques, des ferrugineux; les règles revinrent au bout d'un mois, et tout annonce que cette fille est guérie de son affligeante maladie.

Chlorosc.

M. Vergnettes, de Dourgues, a été témoin d'un fait à-peu-près semblable. Il s'agit d'une fille de dixneuf ans, attaquée depuis long-temps de chlorose avec bouffissure générale, douleurs aux jambes, oppression et palpitation de cœur; il a multiplié les piqures : douze boutons se sont développés aux bras et entre les épaules; la plupart ont suppuré, et trois mois après cette fille s'est trouvée guérie sans l'emploi d'aucun remède.

Juste appré-

Nous répéterons que, dans cette longue énumération ciation de ces des observations les plus saillantes que nous ait fournies effets salutaires. notre correspondance, le succès a toujours été une conséquence d'un accroissement d'action, et d'une suppuration plus ou moins prolongée. Nous redirons ce que nous avons déjà fait connaître dans nos rapports précédens, et, ce que nous ne pouvons trop redire, que nous sommes trèséloignés d'attribuer ces effets salutaires à la vaccine, considérée simplement comme préservatif de la petite vérole; qu'ils ont été obtenus par suite de l'action développée

dans l'économie, en conséquence du stimulus vaccinal; que très-certainement une autre action pareille aurait produit les mêmes effets ; et qu'à cet égard on ne manque pas d'exemples que la petite vérole elle-même a procuré, par la même raison, chez certains sujets, des améliorations de santé aussi remarquables, et souvent même beaucoup plus sensibles que celles que nous avons rapporté avoir été la conséquence du développement de la vaccine.

Mais un effet qu'on ne peut contester à la nouvelle inoculation, et qui lui est propre, c'est la faculté qu'elle imprime à l'individu sur lequel elle a été pratiquée, de résister à l'infection de la petite vérole, soit que cette contagion soit inoculée, soit que le vacciné ait avec son foyer des rapports de contact les plus intimes, les plus immédiats ; soit enfin que, disséminés dans l'atmosphère, les miasmes l'enveloppent de toutes parts, s'introduisent par l'air dans ses poumons, par les alimens dans son estomac, et par la peau dans tout son système absorbant.

Ces trois modes d'infection ont été tentés sur des sujets précédemment vaccinés, et toujours ces sujets ont résisté à ces contre-épreuves.

Ainsi, MM. Truchy, médecin, à Asti, Bonino, à 1.º Par ine-Turin, et Rebut, médecin aux Andelys, ont chacun inoculé la petite vérole à deux enfans qu'ils avaient précédemment vaccinés; chez tous les piqures se sont promptement desséchées. La même résistance a été observée par M. Yves, de Mont-Luçon, sur huit vaccinés;

III. Contreépreuves.

culation.

par M. Leblanc, d'Ugine, sur neuf; et par M. Blanc, de Conflans, sur un grand nombre de sujets qu'il annonce avoir soumis à ce genre de contre-épreuve.

a.º Par cohabitation.

Dans d'autres circonstances, on a établi la communication la plus intime entre des individus vaccinés et des sujets affectés de la petite vérole la plus confluente, et toujours la vaccine est restée triomphante. Aux exemples que nous ont rapportés MM. Voisin, Beneditto et Bonino, nous pouvons joindre les suivans.

Exemples tresremarquables : A Bourbon-

M. Perreul, chirurgien à Bourbon-l'Archambault, nous a mandé qu'une fille vaccinée depuis deux ans, et mariée l'Archambault. quelque temps après, avait donné les soins les plus assidus à son mari, avait partagé son lit pendant une petite vérole grave dont il était atteint, avait allaité son enfant attaqué de la même maladie, et n'avait éprouvé aucun symptôme d'infection de petite vérole.

A Narbonne.

M. Maury, chirurgien à Narbonne, a vu deux enfans vaccinés partager avec deux varioleux le même lait, le même logement, les mêmes soins, et survivre à chacun Dans le dépar- de ses derniers, qui ont péride la petite vérole. M. Faulaigo, médecin du département du Pô, a vu un fait semblable.

tement du Pô.

A Colmar.

P

M. Richard, médecin à Colmar, nous a mandé que trois enfans de Biesheim, appartenant au même père, avaient été vaccinés. La petite vérole se déclara dans la même maison sur deux enfans pour lesquels le père avait refusé de prendre la même précaution. L'aîné est mort, le cadet n'en est revenu qu'avec peine, et les trois vaccinés qui ont fréquenté les varioleux, ont été constamment respectés par la contagion.

Il en a été de même dans la circonstance suivante. M. Bry, médecin à Angers, rapporte qu'un père de six enfans en avait fait vacciner deux ; qu'une petite vérole confluente s'est emparée des quatre autres, en a moissonné deux, défiguré un, et qu'elle a respecté les deux vaccinés, quoiqu'ils n'aient cessé de vivre, manger, boire et jouer ensemble pendant tout le cours de la maladie.

Le retour des épidémies varioleuses a fourni des oc- 3.º Par le recasions aussi sures que fréquentes d'avoir la preuve que tour des épidéles sujets vaccinés étaient autant inaccessibles à leurs leuses. atteintes, qu'ils l'avaient été à l'inoculation de la petite vérole, et à leur cohabitation avec des sujets varioleux.

MM. Gratereau, chirurgien à Vervant, Benard. chirrurgien à la Férière; Ménage, médecin à la Roche-Bernard, Lacombe, médecin à Brive ; Colombot, à Jussey, Fion, chirurgien à Ath, nous ont assuré que tandis que la contagion varioleuse régnait dans leurs différentes communes, s'étendait dans toutes les classes, dans tous les rangs, et y frappait plusieurs victimes tous les vaccinés jouissaient avec sécurité du préservatif qui leur avait ôté la susceptibilité de contracter cette contagion.

M. Voisin, de Versailles, nous a informé que quatrevingts enfans de la commune de Bougival, vaccinés par lui depuis plusieurs années, avaient été respectés par une épidémie varioleuse qui s'était manifestée dans cette commune, tandis que sur quarante individus qui en avaient été atteints, trois en étaient morts.

M. Vigaroux, médecin à Montpellier, a consigné A Montpellier.

A Angers.

Exemples.

A Bougival.

dans son rapport à M. le préfet de l'Hérault, que les enfans de l'hôpital de cette ville, et ceux de trois villages voisins, où on lave le linge de la ville, ont été inaccessibles à la contagion variolique, qui avait été apportée par des conscrits du département de l'Aveyron. Presque tous avaient été vaccinés.

A Besançon.

Enfin M. Barrey cite une femme de Besançon, qui, s'étant constamment refusée à faire vacciner ses deux enfans, les a vus tous deux périr de la petite vérole; et la maison, entourée de familles vaccinées, a été frappée seule de la contagion. La même remarque a été faite dans un autre quartier de la ville, relativement à cinq enfans qui ont été atteints de la petite vérole, à laquelle trois ont succombé. Toutes les familles voisines ont été épargnées, parce qu'elles avaient adopté le nouveau préservatif.

Épidémies variolcuses repoussées nombreuses.

Ailleurs, on a repoussé la petite vérole à l'instant par où elle commençait à paraître, en pratiquant des vacdes vaccinations cinations nombreuses et générales. MM. Nedey, de -Vesoul, Prignot, de Beurville, Barrey, de Besançon, Detcheberry, fils, de Menditte, Duquesnel, de Montdidier, Martin, de Tessé, Remond, de Sémur, Pignot, d'Issoudun, &c. &c., ont été assez heureux pour empêcher le développement et les progrès d'épidémies varioleuses, en se rendant en toute hâte sur les lieux où les premières étincelles de la contagion éclataient, et en y vaccinant le plus de sujets qu'il leur était possible de réunir, et de convaincre. Parmi tous ceux qui, dans ces circonstances ordinairement très-pressantes, ont montré

(49)

montré le plus de zèle, le comité doit citer, d'une manière toute particulière, M. de Roussy, sous-préfet d'An- Zéle du sousnecy, qui, effrayé des ravages que la petite vérole ve- cy. nait de faire dans le canton d'Ugine, où en peu de temps elle avait enlevé deux cents personnes, s'est transporté dans ce pays, y a convoqué les maires et les desservans, a accordé une prime à chaque individu qui se présenterait pour être vacciné, et une autre à tout individu qui, au bout de huit jours de sa vaccination, viendrait en faire constater le travail. Il est résulté de ces sages et bienfaisantes précautions, qu'en un seul jour deux cent quinze sujets ont été vaccinés sous les yeux du sous-préfet. Près de quarante contre-épreuves, par l'inoculation de la petite vérole, ont constaté l'effet antivariolique de la vaccine.

On ne doit pas être étonné que la petite vérole soit Rareté de la pedevenue infiniment rare dans tous les lieux où l'on a les lieux où l'on pratiqué beaucoup de vaccinations, et que même elle a beaucoup vasoit disparue de quelques-uns. C'est ce que nous ont affirmé MM. Dugas, chirurgien à Marseille, Rigal, de Gaillac, M. Dubor, conservateur du dépôt de Toulouse, M. Boujeardet, de Badonviller, M. Valteau, de Nantes. Cette contagion est à présent inconnue à Granville, d'où M. Lerévérent nous a mandé que, quoique deux soldats l'eussent apportée à l'hôpital, elle ne s'était pas répandue dans la ville, où elle est inconnue depuis huit ans, à cause du grand nombre de sujets qui y ont été vaccinés.

préfet d'Anne-

Par une conséquence toute naturelle de ce qui de la somme to-

Diminution

C'est ainsi que, d'après un tableau comparatif, dressé par le préfet du département de la Loire-inférieure, depuis l'année 1809 jusqu'en 1812, on voit le nombre des décès par la petite vérole diminuer à Nantes dans la proportion suivante :

E

A Nantes.

n	1809.			 	 233.
	1810.				
	1811.		• •	 	 77.
	1812.	• •	• •	 	 49.

A Strasbourg.

A Strasbourg, cette diminution a été plus sensible encore, comme on peut s'en convaincre à la simple inspection de ce court tableau :

En	1803, il	meurt	de	ła	petite	vérole	518.
	1807						284.
	1811			• •			14.
	1812						Ι,

Dans qual'Oise.

Enfin, M. le duc de la Rochefoucauld, pair de France, munes du dé- nous a fait passer un tableau sommaire et comparatif du partement de nombre des décès des enfans au-dessous de l'âge de douze ans, dans quarante-trois communes du département de l'Oise, pendant les dix années qui ont précédé et les dix années qui ont suivi l'introduction de la vaccine en France. Il en résulte que, dans les dix premières, il y a eu treize mille sept cent soixante-dix décès; dans les dix dernières, dix mille cinq cent dix : donc, pour ces dernières, une diminution de trois mille deux cent soixante, ce qui fait près d'un quart. Ce résultat heureux devait être obtenu dans un pays où l'active sollicitude de l'introducteur de la vaccine en France propage cette méthode avec tant de zèle, de constance et de succès.

La population a reçu un accroissement nécessaire de la réunion de toutes les causes que nous venons de considérer; savoir, 1.º l'influence salutaire du stimulus sement de la povaccinal sur des santés languissantes qui ont recouvré de l'énergie; 2.º la rareté de la petite vérole; 3.º sa disparition de différentes contrées; 4.º la diminution des décès. C'est ce qui a été mis hors de doute dans deux départemens où MM. les préfets ont bien voulu établir des relevés; et nous ne craignons pas d'avancer que c'est ce qu'on aurait pu démontrer pour beaucoup d'autres préfectures, si on avait voulu s'occuper de cette partie très-curieuse de la statistique.

Ainsi, depuis l'an 9 jusqu'en 1812, il y a eu dans le département de la Creuse un excédant de dix-sept mille cent sept naissances sur les décès; et pour cette Creuse. dernière année seulement, l'excédant est de deux mille six cent quatre-vingt-onze.

Le tableau suivant parle seul en faveur du département du Nord:

F

ln	1806,	fa p	opulation	n était de	839,833.
					D
					D.

Toutes ces causes concourent à l'accroispulation.

Exemples : Dans le département de la

Dans le département du Nord.

En somme, il y a eu en six ans, dans ce seul département, un accroissement de trente-un mille huit cent vingt-quatre individus. Il est, sans contredit, difficile de présenter des résultats plus positifs, des relevés qui prouvent, d'une manière plus péremptoire, la grande influence qu'en dernière analyse la vaccine exerce sur la conservation de la population. Il n'est pas de considération qui doive plus vivement appeler l'attention du Importance de Gouvernement sur la nécessité d'encourager, d'honorer tions pour le la propagation d'une méthode dont les progrès sont si Gouvernement intimement liés à la force radicale de l'Etat, à la conservation des hommes, à l'accroissement de la population. Le Comité peut et doit dire qu'à cet égard l'impulsion qu'il a donnée depuis quatorze ans, a été tellement générale, qu'aucune circonstance n'en a affaibli le mouvement, que beaucoup même l'ont favorisé, et que si les gens de l'art ont été récompensés d'une partie de leurs efforts, ils les ont constamment dirigés vers les moyens de simplifier les procédés et d'étendre en même temps les progrès de cette utile découverte.

(52)

ces considéra-

Le comité tion des médedes croútes yaccinales.

C'est d'après cette double idée que le comité n'a appelle l'atten-tion de mile cessé d'appeler l'attention de tous ses collaborateurs sur cins sur l'usage l'emploi de la croûte vaccinale. Il a senti que des événemens imprévus pourraient laisser tarir, dans quelques endroits, la source de la vaccine; que dans d'autres peu peuplés il serait difficile d'entretenir la chaîne des vaccinations; que lorsqu'il s'agirait d'envoyer du vaccin à des distances éloignées, on serait fort embarrassé de pouvoir l'y faire parvenir avec toute sa force reproductrice.

(53)

En conséquence, il a désigné aux recherches de ses Expériences à nombreux correspondans, l'emploi de la croûte vac- ce sujet. cinale. Beaucoup s'en sont occupés avec succès. Dans ce nombre, il nous suffira de nommer MM. Morlanne, Montain, Martin, Picaut, Delarue, Rigal, Yves et Lannois, qui tous ont réussi à développer la vaccine par l'inoculation des croûtes vaccinales. Nous citerons plus particulièrement M. Pourcelot de Saint-Hippolyte, qui a obtenu du succès d'une croûte tombée depuis trois semaines; M. Teillières, médecin à Murat, qui a développé une vaccine régulière avec une croûte d'un mois; MM. Auzepi, de la Garde-Frainet, et Desjardin, de Bourgogne, près Reims, avec une croûte de quatre mois; et M. Latour, de Saint-Félix, avec une de dix-neuf mois.

Nous avons fait connaître, dans nos rapports précédens, différens moyens dont on s'est servi pour conserver les croûtes et pour les inoculer. Nous n'insisterons donc pas aujourd'hui sur ces détails que nous avons exposés avec toute l'étendue qu'ils pouvaient comporter. Nous ajouterons seulement à tout ce que nous avons dit sur cet objet, que M. Maury, de Narbonne, a imaginé un nouvel instrument qui nous paraît inventé de cette inoculamanière à assurer le succès de son opération. C'est une tion. lancette cannelée à laquelle est adapté un ressort qui pousse le long de la cannelure, jusques sous l'épiderme, la poudre vaccinale qui y est déposée.

A ce moyen (les croûtes) de conserver la faculté de Conservation reproduire la vaccine, nous ajouterons que M. Montain, cin. de Lyon, a couvert de vaccin des petites lames de bois

Instrument

du fluide vac-

D 3

et s'en est servi avec succès, au bout de deux et trois mois; que M. Madin, à Verdun, nous a fait passer des lames d'ivoire également chargées de vaccin, et qu'elles ont développé la vaccine; qu'enfin nous avons souvent employé avec autant de succès des parcelles de plumes à écrire, plongées d'abord dans des boutons vaccins dont la matière s'y était desséchée. Dans tous ces cas, l'instrument n'étant pas susceptible de rouille, le vaccin qui y a été déposé s'y est conservé entier, à l'exception de l'eau qui a été évaporée, et la vaccine a dû se développer avec toute la régularité qu'elle affecte quand elle est inoculée de bras à bras.

les épizooties claveleuses.

Le comité n'a point oublié qu'il entre dans ses devoirs de s'occuper des épizooties éruptives qui attaquent Travaux sur les bêtes à laine. Il a en conséquence recueilli les observations et les expériences qui ont été renouvelées sur l'inoculation de la vaccine et de la clavelée aux moutons. Ces dernières, sur lesquelles le comité s'est suffisamment étendu dans les rapports précédens, n'ont offert aucune remarque nouvelle; les agriculteurs, les possesseurs de troupeaux, auront toujours plus de sécurité à chercher à prévenir les ravages de la clavelée par La clavelisa- la clavelisation, que par la vaccination (1). Nous citerons, tion est préfé- à l'appui de cet avis, les expériences de MM. Huzard fils, et Crawfort, élèves de l'école vétérinaire d'Alfort, Expériences et l'heureuse habitude de MM. Barthe père et fils, du département de l'Aude.

nation.

faites à ce sujet par

(1) Voir nos précédens Rapports.

Les deux premiers ont pratiqué, avec beaucoup MM. Huzard d'exactitude et d'intelligence, la vaccination sur cent seize Praslin. moutons des troupeaux de M. de Choiseuil-Praslin. Le résultat de cette intéressante expérience a été que, sur ce nombre, soixante-deux bêtes ont eu, à l'endroit des insertions, un travail local; que quatorze, soumises ensuite à l'inoculation du claveau, n'ont point été préservées par ce travail local de la contagion; et que cinq autres, exposées par cohabitation à la même contagion, n'en ont pas été plus exemptes que les quatorze premières.

MM. Barthe communiquent le claveau par contagion à leurs nombreux troupeaux, et choisissent pour cette expérience un certain nombre d'animaux dont le claveau soit le plus benin. Ils les mêlent tous les ans au commencement de l'automne parmi les antenois; par cette précaution, ils évitent également les chaleurs et le froid, et n'ont jamais éprouvé de fâcheux effets de cette communication toute artificielle de la maladie.

M. Grosset, propriétaire à la Claye, dans le dépar-tement de l'Aude, suit la même marche que MM. Barthe. dans le départe-ment de l'Aude. Il ajoute à leurs précautions celles de tenir les bergeries plus propres et plus aérées que de coutume; de les rendre plus spacieuses, de les diviser en plusieurs locaux. En outre, il insiste pour que la nourriture des animaux les plus malades et les plus faibles soit la plus fraîche et la plus tendre. De cette manière, il a prévenu dans son troupeau les ravages de la clavelée.

MM. Barthe.

D4

M. Berthier, de la Meurthe.

M. Berthier ayant informé Son Exc. le Ministre de du département l'intérieur que la clavelée existait sur différens points du département de la Meurthe, et que, malgré la régularité de sa marche dans certaines localités, cette maladie enlevait les deux cinquièmes des individus, Son Excellence, convaincue de l'efficacité de l'inoculation du claveau, autorisa le sieur Berthier à faire claveliser les beliers appartenant au Gouvernement, sans attendre que la contagion se fût manifestée dans le dépôt.

> M. Berthier, ayant reçu de Son Excellence une instruction rédigée par MM. Tessier et Huzard, la communiqua à MM. Majorelle, vétérinaires de Lunéville, et Berthier fils, vétérinaire breveté, et les invita à commencer la clavelisation. Les premières opérations eurent lieu sur cinq agnelles bien portantes, dans le courant du mois de mars 1812. Le développement de la maladie se fit à l'endroit de l'insertion et dans les environs. Soumises à une seconde et à une troisième inoculation, puis placées au milieu de deux troupeaux claveleux, il n'en résulta aucun effet.

> Dans le mois d'avril suivant, quatre-vingt-quatre beliers furent clavelisés ; quarante-neuf eurent une seule éruption, trente-quatre en eurent deux, un seul en eut trois. Les premières éruptions ne se sont montrées qu'au point où l'on avait introduit le claveau, ou à côté. Les deuxième et troisième se sont manifestées aux aisselles, aux cuisses, à la tête et aux fourchets, toujours dans les endroits dénués de laine. Deux beliers seulement ont offert à la deuxième éruption des boutons dans toute

(56)

l'habitude du corps. Il en est mort deux sur la totalité : celui, qui avait eu trois éruptions, et un de ceux qui n'en avaient eu qu'une. Cette perte n'est que d'un 42.° On la trouve plus faible encore, dit M. Berthier, si l'on considère que les animaux ayant voyagé par les temps les plus mauvais, sont arrivés à Roville le 15 octobre 1811 avec. la gale et des dispositions à la cachexie ou à la pourriture.

Depuis le commencement de l'inoculation du claveau jusqu'à la fin de la maladie, les inoculés ont été nourris au sec (bon foin et avoine concassés) : ils ne sont sortis que par le beau temps, et n'ont jamais été que quelques heures en pâture ; pendant l'inoculation, le temps n'était pas des plus favorables. Les toisons provenant de la tonte qui eut lieu peu de temps après sur les quatre-vingtdeux individus restans, ont été aussi abondantes que leur état pouvait le permettre.

M. Ferry, de Neuviller, propriétaire d'une grande M. Ferry, bergerie, informé des succès obtenus à Roville, fit inoculer, dans le mois d'avril de la même année, deux cent vingt-un moutons; cinq périrent, y compris un agneau. Cette perte n'est estimée qu'à un 44.°; la tonte a produit autant de laine que l'année précédente. Les deux cent seize qui restent sont bien portans.

Dans le mois de mai suivant, M. Berthier a fait claveliser à Méhoncourt un troupeau de deux cent cinquanteune bêtes. La clavelée régnait alors dans trois villages voisins. Deux moutons sont morts. Ce troupeau, exposé ensuite à l'infection dans les bergeries, n'en a nullement été frappé.

à Neuviller.

(57)

Les importans détails donnés dans le mémoire de M. Berthier, prouvent que des bêtes ont été clavelisées jusqu'à quatre fois ; que la fièvre et une éruption plus ou moins abondante se sont manifestées chez quelquesunes; que la maladie n'a pas toujours eu une marche régulière ; que quelquefois des pustules excédaient le volume d'une noix, et même d'un œuf de poule, et que dans le troupeau de Neuviller, les tumeurs ont donné lieu à de grands ulcères, avec dénudation des muscles et génération des vers. On attribue cet accident à la négligence du herger. Il est à remarquer qu'aucune bête du troupeau de Méhoncourt, qui n'a perdu que deux individus (dont un agneau sur deux cent cinquante), n'a eu d'éruption générale, tandis qu'il y en a eu plusieurs dans celui de Neuviller, et davantage encore dans celui de Roville.

(53)

Vaccination d'un veau et rc.

1

Nous ne rappellerions pas l'expérience tentée si soud'un dromadai- vent de l'inoculation de la vaccine sur la vache, et du retour du vaccin sur l'homme, si nous ne trouvions l'occasion de faire mention d'une expérience plus curieuse qu'utile, faite à Turin sur deux dromadaires et un veau, auxquels MM. Buniva et Lomelli, ont inoculé la vaccine dont la matière a été ensuite reportée sur plusieurs enfans.

Recherches inplusieurs départemens.

Mais nous n'omettrons pas de dire que, quoique les l'existence du recherches faites sur plus de dix-huit cents vaches, par cowpox dans MM. Rigal et Dautour, dans les départemens du Tarn et du Gers, n'aient pu fournir aucun résultat positif sur l'existence du cowpox dans ces deux départemens, et

que MM. Vallée, de Vibraye, Dagoreau, de Saint-Calais, du département de la Sarthe, et M. Jung, de Kreutznach, aient réuni quelques renseignemens qui peuvent faire présumer que cette maladie existe sur les vaches Cette maladie de ces contrées, il est certain que M. Didelot, curé à vaches du dé-Gerbepal, l'a trouvée sur les vaches du département des partement des Vosges. Il nous a écrit avoir inoculé un enfant de deux ans avec la matière prise sur le pis d'une vache, et a ajouté que sa vaccine a suivi une marche régulière.

Un particulier demeurant à une demi-lieue de Badon - Du déparviller, maître de manufacture et homme digne de foi, tement de la a raconté à M. Boujeardet qu'ayant acheté à une lieue de là une vache venant du Palatinat, et qui depuis plusieurs mois était chez lui, cette vache avait eu des boutons au pis, et que sa fille qui la trayait en avait eu aux mains. Cette fille, qui fut trois fois vaccinée, ne porte aucune cicatrice, ni aucune marque qui indique qu'elle ait eu la petite vérole.

M. Boujeardet a eu, cette année, connaissance qu'une fille s'était inoculé, il y a deux ans, le cowpox en trayant une vache attaquée de cette maladie. Les parens, consultés si elle avait eu la petite vérole, n'ont pu lui rien répondre de positif. La mère prétendait que sa fille en avait eu deux ou trois boutons, dont il n'était resté aucune cicatrice, et le père, qu'elle ne l'avait pas eue. Mais l'un et l'autre s'accordaient à regarder comme contagieuse l'éruption survenue à leur vache, qui l'avait communiquée à leur fille.

Ici se rapportent naturellement les détails très-

Détails sur

existe sur les Vosges.

(60)

l'existence de circonstanciés que le comité a reçus de Berlin, sur l'exiscette maladie dans les environs de Berlin. est redevable à M. Labouisse, membré de la légion d'honneur, chirurgien aide-major du 4.° régiment des cuirassiers, et à M. le docteur Bremer, conseiller de

cour et médecin de l'institut de Berlin.

Ce fut le 14 mai 1812, seize ans, jour pour jour, après les premières expériences faites en Angleterre par le docteur Jenner, que M. Bremer, appelé chez un malade à Malchow, village à trois lieues de Berlin, vit, dans la ferme de M. le bailli Welle, des vaches qui avaient aux trayons des boutons dont la plupart étaient déjà convertis en croûtes; une de ces vaches, cependant, avait encore deux boutons remplis de fluide, et dont la grandeur, la forme et la couleur avaient tous les caractères de la vaccine produite, chez l'homme, par la vaccination de bras à bras. Les renseignemens pris sur les lieux s'accordèrent à donner comme certain que le gréase ou les eaux aux jambes, maladie particulière aux chevaux, n'existait pas dans les environs de Malchow; que, par conséquent, le cowpox paraissait, d'après l'opinion du docteur Sacco, de Milan, s'être développé spontanément sur ces vaches; que, pendant le cours de leur maladie, les vaches avaient maigri, et fourni moins de lait, quoique leur nourriture eût été bonne et suffisante; qu'enfin les laitières chargées de les traire et de les soigner, ne pouvaient les aborder et les toucher que très-difficilement, tant la sensibilité qui s'était développée sur les trayons. de ces animaux était vive.

(61)

M. le docteur Bremer fut assez heureux pour trouver dans le village de Malchow quatre enfans qui n'avaient pas encore eu la petite vérole, et qui n'avaient pas non plus été vaccinés. Il leur inocula, le même jour 14 mai, la matière des deux pustules de la vache. Le 16 il se rendit de nouveau à Malchow pour poursuivre ses observations : il vit une laitière qui, absente le 14, avait contracté, en trayant les vaches, trois pustules à la main droite ; elles avaient de deux lignes à deux lignes un tiers de diamètre, et offraient tous les caractères essentiels de la vaccine la plus régulière. L'une de ces pustules commençait à paraître, l'autre était déjà trèsavancée, et la troisième contenait, quoique déjà ouverte par curiosité, assez de vaccin très-clair pour que M. Bremer pût de suite l'inoculer à huit enfans du village. La laitière avait une fièvre très-forte, et les glandes subaxillaires étaient gonflées et douloureuses.

M. Bremer fit peindre, par M. Guimpel, habile peintre d'histoire naturelle, la main de cette laitière. Les pustules occupaient les mêmes places que celles de la laitière anglaise dont Jenner a mis le dessin dans son ouvrage, et sur laquelle il observa la vaccine pour la prémière fois.

On continua chaque jour à visiter les quatre enfans vaccinés avec la matière de la vache, et les huit vaccinés avec la matière de la laïtière : ces douze enfans ont eu tous la vraie vaccine. Trois autres, qui ont été vaccinés avec la matière de la deuxième et de la troisième génération de ce vaccin, ont été présentés, par M. Bremer, à la société de médecine de Berlin, qui a reconnu dans leurs pustules tous les caractères de la vraie vaccine.

M. Labouisse, de concert avec M. Bremer, inocula le 14 juin, à trois enfans, la matière provenant des croûtes qu'il était allé recueillir sur la vache de Malchow. Tous trois eurent la vraie vaccine, dont le fluide fut inoculé avec succès à vingt-cinq autres enfans.

Comme il n'y avait pas à cette époque de petite vérole à Berlin, on n'a pu soumettre aucun de ces vaccinés à la contre-épreuve : on s'est borné à vacciner quelques-unes des vaches qui avaient eu le cowpox ; la vaccine ne s'est développée sur aucune. M. *Labouisse* a envoyé au comité, des croûtes recueillies sur la vache de Malchow. Leur matière, pulvérisée et réduite à consistance sirupeuse, a été inoculée à l'hospice du comité, sur huit enfans : la vaccine ne s'est développée sur aucun. M. *Labouisse* a également envoyé des croûtes provenant de la vaccine d'une fille vaccinée à Malchow avec la matière de la vache. Le comité a inoculé ces croûtes sur douze enfans, et trois ont eu la vraie vaccine.

Le comité ne doute pas que des recherches exactes ne puissent conduire à trouver cette maladie dans les nombreux troupeaux des pays bas et humides de la Hollande; il recommande de nouveau cet objet important à l'attention de ses collaborateurs.

Il paraît donc évident que le cowpox n'est pas une maladie particulière aux vaches de la Grande-Bretagne; des faits observés dans le Holstein, dans la Lombardie, dans la Westphalie, et en divers endroits de la France, confirment cette opinion. Les expériences de MM. Bremer et Labouisse lui donnent un nouvel appui. Le comité a vainement attendu le résultat des contre-épreuves qui ont dû être pratiquées à Berlin ; mais il est permis de croire que cette question importante, traitée avec tant de persévérance, d'analyse et de méthode, par ces deux zélés propagateurs de la découverte de Jenner, est mise enfin hors de doute.

Le comité cherchait depuis long-temps l'occasion de Le comité dévérifier par des expériences positives l'opinion qu'avait couvre à Paris émise le docteur Jenner sur l'origine première de la pox. vaccine, qu'il assurait provenir d'une maladie particulière aux chevaux, et connue sous le nom des eaux aux jambes. Il croyait que les mêmes hommes chargés de Enoncé de l'opanser les chevaux atteints de cette maladie, et de traire pinion de Jenner ensuite les vaches, portaient sur les pis de ces dernières la matière des eaux qui développaient ensuite sur elles la vaccine. Le docteur Loy fit en Angleterre les tentatives les plus heureuses, et confirma l'opinion de Jenner. teur Loy. Il en publia à Londres les résultats, qui furent insérés dans la Bibliothèque britannique. Ensuite, les docteurs Lafont, de Salonique, et Sacco, de Milan, répétèrent les expériences de Loy, et obtinrent les mêmes résultats que lui. Tel était l'état des choses, lorsqu'une circonstance imprévue vint fournir aux médecins français les moyens de s'assurer, par eux-mêmes, de la vérité de l'assertion de Jenner.

Le comité central ayant été instruit par M. Lemercier, médecin, rue Montmartre, n.º 161, que le sieur

Des expériences du dos-

(64)

nique des bou-

mine ces boutons.

enfans auxquels matière fluide.

tière en croûte régulière.

met ensuite à

Conclusion du rapport.

Un cheval, Bodereau, cocher de M. Rillette, ancien banquier, deancint, à Paris, meurant dans la même rue, n.º 162, qui pansait un cheval jambes, commu- atteint des eaux aux jambes, et qui n'avait pas eu la tonsaun cocher. petite vérole, avait au poignet des boutons semblables à ceux de la vaccine, s'empressa de prendre sur ce fait toutes les informations convenables. Le même jour il sut que M. Tartra, chirurgien du premier dispensaire, auquel ce domestique avait été adressé, s'était servi de la matière de ses boutons pour l'inoculer à des Le comité exa- enfans. Le comité désigna plusieurs de ses membres pour assister à ces expériences. Ils ont examiné avec soin les mains de ce cocher, ont reconnu sur ses boutons tous les caractères de la vaccine, ont suivi la marche Visite deux de l'inoculation pratiquée à deux enfans avec la matière en a inoculé la contenue dans ses boutons, et y ont reconnu la vaccine la plus régulière, dont la suite a été continuée sur d'autres sujets. En outre, l'un de ces commissaires, Inocule la ma- M. Salmade, a inoculé la matière de la croûte d'une à un enfant qui des ulcérations de ce cocher, sur un enfant de quatre · une vaccine ans qui a eu une vaccine régulière; et depuis, il a fait successivement de huit jours, en huit jours, des vacci-

nations avec la matière provenant de cet enfant; et à Qui le trans- la cinquième génération, époque à laquelle il nous comd'autres enfans. muniquait ses intéressantes expériences, ses inoculations avaient toujours le caractère de la vraie vaccine.

> Le comité borne à l'exposé qu'il vient de faire, le compte général qu'il devait à la société des travaux entrepris en France, pour la propagation de la vaccine, pendant l'année 1812. Il l'eût présenté plutôt à la société

société, si les préfets avaient pu apporter à cette partie de leur administration l'activité et l'exactitude qui étaient réclamées pour des objets d'une nature toute opposée; mais s'ils ont mis quelque lenteur à fournir au comité les matériaux nécessaires à la rédaction de ce compte rendu, nous ne devons en accuser que les circonstances extraordinaires où ils se sont trouvés pendant l'année 1813. Leur zèle ne s'est pas démenti, et nous pouvons donner pour garant de la constance de leurs efforts, le nombre des vaccinations qui, d'après les relevés parvenus de cent sept départemens, se monte à sept cent cinquante-quatre mille deux cent soixantedix, c'est-à-dire, aux trois quarts des naissances (1,056,871). Ce nombre est le plus considérable de vaccinations de ceux qui ont été obtenus jusqu'à ce jour, comme on sidérable que peut s'en convaincre par le relevé ci-joint.

Nombre des 1812, plus concelui des années antéricures.

Six derniers mois de l'an sivement)	12 (d'avril à septembre 1804 incha 97,151 vaccin. ^{ons} dans 32 départ. ^{en}	A CONTRACT OF A
An 13 et trois premiers mois		puis neuf ans.
de l'an 14 (fin de 1804 et		
tout 1805)	125,992 42.	
Années 1806	149,539 65.	X
1807	224,249 70.	
1808	368,405 82.	
1809	269,367 73.	
1810	364,016 79.	
1811	712,151 125.	BENELL WAR
1812	754,270 107.	A. P. Martin

TOTAL 3,065,140.

Le comité termine son rapport, en mettant sous les

E

yeux de la société les noms, 1.º des onze départemens dans lesquels le nombre des vaccinations a excédé celui des naissances, 2.° des vingt-deux dans lesquels le nombre des vaccinations a le plus approché de celui des naissances; et en désignant au Ministre quelques-uns de ses collaborateurs qui ont mérité de fixer plus particulièrement la bienveillance du Gouvernement,

Le comité avait, comme les années précédentes, proposé au Ministre d'accorder des prix et des médailles à ces zélés propagateurs de la vaccine ; mais les fonds faits par l'ancien Gouvernement en 1812 et 1813, pour récompenser les vaccinateurs, s'étant trouvés anéantis lors de la chuie de ce Gouvernement, par leur affectation à d'autres emplois, il est devenu absolument impospour cette année, sible de leur accorder, pour cette année, les récompenses les récompenses qu'ils ont cependant méritées par les efforts et les sacrifices les plus louables. Le Ministre a senti la nécessité de les admettre à concourir avec les personnes qui se seront fait distinguer en 1813 et 1814; et alors le Gouvernement pourra acquitter, à leur égard, une dette que sa justice est loin de ne pas avouer.

> Nous devons donc nous borner à proclamer aujourd'hui leurs droits à la munificence du Roi. Nous avons la certitude que tous apprécient assez les circonstances extraordinaires dans lesquelles nous nous sommes trouvés, pour ne pas attribuer à un défaut d'attention de la part du Gouvernement actuel, ce qui est l'effet inévitable de ces mêmes circonstances.

Nous avons également la confiance, et cette confiance

Impossibilité d'accorder, fondées par le décret du 7 novembre 1800.

nous est acquise par quatorze ans de relations établies entre eux et nous, que le zele dont ils ont donné tant de preuves, et qui a procuré au royaume des résultats si importans, ne se ralentira point; que tous, au contraire, redoubleront d'activité pour ajouter aux bienfaits de tout genre que nous promet le retour de nos anciens Souverains, celui de l'extinction de la petite vérole.

Nous leur rappellerons à tous que cette famille auguste avait, par son exemple, contribué à détruire les préjugés qui se pressaient en foule au milieu du dernier siècle, contre l'ancienne inoculation; nous leur dirons que Louis XVI, que le Roi actuel, que Monsieur, s'étaient soumis volontairement à cette pratique; et nous ne craindrons pas d'ajouter que si, à cette époque, *Jenner* eût fait la découverte qui l'immortalise, la vaccine aurait été préférée à l'inoculation variolique par une famille dans laquelle les idées libérales et celles du bonheur des peuples sont héréditaires.

Ont signé tous les Membres du Comité :

JADELOT, Président; CORVISART, DELASTEYRIE, DOUSSIN-DUBREUIL, HALLÉ, HUZARD, J.-J. LE-ROUX, MONGENOT, PARFAIT, PINEL, SALMADE, DUCHANOY, ALIBERT, BOURDOIS, AUVITY, GUERBOIS; HUSSON, Secrétaire.

La séance a été levée au milieu des applaudissemens.

DÈPARTEMENS.	NAISSANCES.	VACCINATIONS.	EXCÉDANT.
Aveyron	8,118.	31,364.	23,246.
Mont-Blanc	10,048.	18,624.	8,576.
Bouches-du-Weser,.	11,532.	18,988.	7,456.
Marengo	8,183.	14,922.	6,739.
Taro	13,724.	19,872.	6,148.
Meurthe	13,030.	15,696.	2,666.
Pyrénées (Basses)	14,034.	16,561.	2,527.
Stura	13,467.	15,608.	2,141.
Garonne (Haute)	11,544.	12,984.	r,440.
Doubs	6,714.	7,340.	.626.
Manche	14,737.	14,763.	26.

AN 1812. NOMS des onze Départemens dans lesquels le nombre des Vaccinations a surpassé celui des Naissances.

(69)

DÉPARTEMENS.	NAISSANCES.	VACCINATIONS.	RAPPORT approximatif DES VACCINATIONS aux Naissances.
Méditerranée	10,901.	9,880.	9 sur 10.
Rhône	10,876.	9,070.	9 - 10.
Loiret	9,150.	8,006.	7 — 8.
Rhin (Bas)	21,744.	18,929.	7 - 8.
Indre	7,481.	6,011.	6 - 7.
Pô	13,452.	11,891.	5 - 6.
Arno,	20,785.	16,788.	4 - 5.
Ain	8,905.	7,250.	3 - 4.
Alpes-maritimes	4,694.	3,632.	3 - 4.
Bouches-de-la-Meuse	13,466.	9,123.	3 - 4.
Charente-inférieure.	10,596.	7,849.	3 - 4.
Ems-oriental	4,117.	3,503.	3 - 4.
Mont-Tonnerre	20,191.	14,294.	3 - 4.
Ombrone	7,999.	5,872.	3 - 4.
Pyrénées-orientales.	5,491.	3,732.	3 - 4.
Sarthe	11,925.	7,833.	3 - 4.
Vienne (Haute)	8,998.	6,380.	3 - 4.
Yonne	9,971.	7,433.	3 - 4.

AN 1812. NOMS des dix-huit Départemens dans lesquels le nombre des Vaccinations a approché le plus de celui des Naissances.

E 3

(70)

NOMS.	QUALITÉS.	RÉSIDENCES.	DÉPARTEMENS.	NOMBRE des vaccinations.
MM.			er set a	
Messant	Chirurgien.	Aigurande	Indre	6,886.
SALLES	Médecin	Valognes	Manche	5.553.
BARREY	Médecin	Besançon	Doubs	3,072.
SARROIS	Médecin	Rodez	Aveyron	3,027.
CARRON	Médecin	Annecy	Mont-Blanc	3,000.
Nédey	Médecin	Vesoul	Haute-Saone	2,163.
BESEAU	Médecin	Ypres	Lys	2,116.
BRUNI	Médecin	Florence	Arno	2,084.
Soufflès-Després.	Chirurgien.	Lesneven	Finistère	1,894.
BOUJEARDET	Offic, "'de santé.	Badonviller	Meurthe	1,685.
Debaey	Médecin	Courtray	Lys	1,656.
LEFEVRE-DUHAMEL.	Offic."'de santé.	Beny-Bocage	Calvados	1,578.
Louis	Offic, "de santé.	Château-Salins.	Meurthe	1,528.
FLAMAND	Médecin	Lure	Haute-Saone	1,322.
Serrières	Médecin	Nancy	Meurthe	1,270.
LAPORTE	Chirurgien.	1. 1. A. 1.	and the state of the	1,221.
GONON-DALARY	Children Contraction	Suzy	Loire	1,200.
GIGAUD		Pont-Croix	Finistère	1,148.
MONYANNE		Lesparre	Gironde	1,092.
Pene	and the second	a state of the second se	Basses-Pyrénées.	1,066.

AN 1812. LISTE des vingt Vaccinateurs qui ont pratiqué le plus de Vaccinations en 1812.

(71)

AN 1812.	LISTE des Personnes qui ont mérité d'être recommandées	5
	à Son Exc. le Ministre de l'intérieur pour leurs travaux.	

NOMS.	QUALITÉS.	RÉSIDENCES.	DÉPARTEMENS.
MM.	and the second second		
Bellon	Médecin	Mouzon	Ardennes.
BIDÉGARAY	Médecin	Saint-Palais	Basses-Pyrénées.
BONNET	Médecin	Vauréas	Vaucluse.
BUNIVA	Médecin	Turin	Po.
Снідрре	Sous-préfet	Alba	Stura.
COLSON	Médecin	Liancourt	Oise.
DACQUIN.	Médecin	Chambéry	Mont-Blanc.
DE CABRIÈRE fils	Conseiller de préfect."	Rodez	Aveyron.
DE ROUSSY	Sous-préfet	Anney	Mont-Blanc.
DUQUENELLE	Chirurgien	Reims	Marne.
GUYETANT	Médecin	Lons-le-Saulnier	Jura.
JANNIN	Chirurgien	Lagny	Seine-et-Marne.
LAGRANGE	Curé	Bussang	Vosges.
LALO	Contraction of the second second	Espalion	Aveyron.
LANNOIS.		Orléans	Loiret.
LITTARDI		Parme	Tarn.
LOCARD		Borgo-San-Donino.	the second s
MANDELLI		Plaisance	Taro.
MOURRUAU		L'Ile-Bouchard	Indre-et-Loire.
NAUZAIS			Charente.
NEUROHR.		Bergzabern	Bas-Rhin.
NOBILI	Construction of the second state of the	Pise	Méditerranée.
OGIER	Maire		Sarthe.
PETIET.	A CONTRACT OF A	Gray.	Haute-Saone.
RAYNAL	a service and the service of the ser	Bourges.	
REISSEISSEN.			
RIGAL.			
SILVY.		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
		A REAL PROPERTY OF A REAP	
TAVERNIER			
Тписні		Astt	

E 4

Extrait du Procès-verbal de la Séance générale de la Société CENTRALE établie pour l'extinction de la petite vérole en France, par la propagation de la Vaccine.

Paris, le 16 Juillet 1814.

L'A Société, après avoir entendu le rapport du Comité central de vaccine, ARRÊTE, à l'unanimité, que son Excellence le Ministre de l'intérieur sera priée de le faire imprimer, et de le répandre dans les départemens, avec le discours qui a été prononcé par M. le Préfet de la Seine, chargé par son Excellence de présider la séance générale.

Pour extrait conforme :

Signé HUSSON, Secrétaire.

Son Excellence le Ministre de l'intérieur, d'après la proposition de son bureau des secours généraux, a autorisé l'impression du rapport du Comité central, pour

(73)

être envoyé à tous les Préfets, Sous-préfets, Archevêques, Évêques, ainsi qu'aux Médecins, Chirurgiens et Officiers de santé dont les travaux ont été mentionnés par le Comité.

12

Exercice 1812. TABLEAU des Vaccinations pratiquées dans ont

	NOMBRE DES						
DÉPARTEMENS,	naissances. vaccinations.		sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.		
Ain	8,905.	7,250.	316.	5.	53.		
Aisnc	14,893.	6,365.	261.	24.	16.		
Allier	ť	.//	. 11	Ø			
Alpes (Basses)	4,174.	820.	107.	з,	"		
Alpes (Hautes)	17	"	IJ	"	IJ		
Alpes-maritimes	4,694.	3,632.	//	IJ	U		
Apennins	7,410.	2,174.	487.	3.	60.		

(74)

es divers départemens de la France, et des dépenses qu'elles accasionnées.

(75)

NOMS	MON	RAPFORT dcs vaccina- dcs lettres				
vaccinateurs.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds des communes.	TOTAL.	tions aux naissances.	des Préfet S.
endet	II.	"	3.695. 00.	3,695.00.	3 - 4.	9 décembre. 1813.
ntaille, à Schoncourt mit, à Aubenton gieune, médeçin, à Laon macard, médecin, à Vailly		11	,		3 — 7.	3 juillet 1813.
	<i></i>	"	F	"	II .	
ubert, médecin. Firoux, idem	<i>a</i> ,	U	7.50.	7.50. ,	ı — 5.	26 mai . 1813.
2.022	"	. #	"	ß	Ш.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
istel, chirurgien, à Menton istel, chirurgien, à Menton ielmi, médecin, à Menton claigo, étudiant, à Saorgio		1	80.00.	80.00.	3-4.	2 juillet 1813.
tigi, chirurgien molotti, médecin i, idem i, idem	R		60.00.	60.00.	2 7.	8 avril 1813.

(75)

	613 D ;	NOMBRE DES							
DÉPARTEMENS.	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.				
Ardèche	8,490.	5,457.	929.	49.	106.				
Ardennes	9,5 ⁸ 4.	6,369.	. 265.	43.	6.				
Ariége		"		IJ	IJ				
Arno	20,785.	,1 <i>6</i> ,788.	901.	6.	121.				
Aube	6,787.	2,542.	1,605.	76.	184.				
Aude	7,615,	4,233.	15,81.	91.	210.				
Aveyron	8,118.	3 1,364.	1,634.	37.	91.				
Bouches-de-l'Elbe	13,878.	8,530.	115.	7.	Ι.				

		(77)				
NOMS	FAITES SUR LES					
des quatre principaux VACCINATEURS.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds ' des communes.	TOTAL.	vaccina- tions aux naissauces.	des lettres des PRÉFETS.
vzet , médeein veux , idem uret, idem vavaix , idem		, IT	R	"	5 - 8.	31 mars 1813.
napiotin, médecin, à Rhétel ennequin, idem, à Charleville nestin, idem, à Mézières Mon, idem, à Mouzon	J	<i>#</i>	•	"	2-3.	'21 juillet 1813.
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Л	J/	II	1. 11	
uni, médecin, à Florence urdi, chirurgien, à Montale titi, chirurgien, à Florence brini, idem, à Florence	W	.#	N	II	4 —`5.	2 juin 1813.
rtrand, à Méry darothiere, à Rosnay eutnier, desscryant, à Marolles, ré, à Villenauxe , médecin, à Narbonne		11		, II.	ı — 3.	31 mars 1813.
<i>ijacques</i> , méd., à Carcassonne. mn <i>elle</i> , chirurgien, à Limoux <i>mrtin</i> , médecin, à Narbonne	"	. 11	¥	· //	4-7.	26 mai 1813.
mois, à Rodez mette, à Villefranche mery, maire de Saint-Geniès uillhet, à Millau	,		80. 50.	80.50.		4 mars et 15 avril 1813.
ius, médecin, à Hambourg dent, idcm, à Lubeck ker, idem, à Buxtehude nann, idem, à Otterndoff	14.80.	H	68. 28.	83.08.	2-3.	19 juin 1813.
				I		

NAMES OF TAXABLE PARTY AND ADDRESS OF TAXABLE PARTY.				1						
DÉRADTRATING	NOMBRE DES									
DÉPARTEMENS.	naissances. vaccinations.		sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.					
Bouches-de-l'Éscaut.		5,618!	129.	L.	22.					
Bouches-de-la-Meuse	13,466.	9,123.	3,616.	122.	230.					
Bouches-du-Rhin	N	"	ß	,	IJ					
Bouches-du-Rhône .	8,572.	3,752.	152.	H	26.					
Bouches-du-Weser.	11,532.	18,988.	2.	,	ø					
Bouches-de-l'Yssel	4,210,	1,415.	164.	Ħ	15.					
Calvados	n,		Ш	H						
Cantal	6,675.	3,135.	813.	33.	93.					
CONSTRUCTION OF		1912								

I

- .

ł

0

(78,)

		(70)				
an the state of the		(79)				
NOMS	MON	TANT D	ES DÉPE SUR LES	NSES	RA: PORT des vaccina-	DATES des lettres
des quatre principaux VACCINATEURS.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds des communes.	TOTAL	tions aux naissances	des PRÉFETS.
ewind, à Middelbourg ewind, à Middelbourg ekker, à Goes fat, à Zierikzée	11	IJ	μ	IJ	*	24 février 1813.
anmaanen aders. nngennep usdom		n	IJ		3-4.	4 mars 1813.
				,	IJ	
nnez, chirurgien	750.00.	IJ		750. 0 0 .	3-7.	3 juin 1813.
mers, médecin, à Brême mkel, idem, à Verden mmberg, idem, à Oldenburg dats, idem, à Bremerlehe)	u	U.	V	//	Plus de la moitié en sus.	3 juin 1813.
winck, à Almeio wre, à Almelo wre, à Deventer		Ľ	. "	u	ı — 4.	15 février 1813.
				Ľ		
dał, ż Mauriac dał, ż Mauriac ard-Chabrier, ż Mutat wal, ż Saint-Flour	J.		U		1 2.	4 juin 1813.

(80)

	NOMBRE DES						
DÉPARTEMENS.	naissances.	, vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.		
Charente	9,687.	6,909.	110.	13.	, г.		
Charente-inférieure.	10,595.	7,849.	187.	15.	30.		
Cher	"		IJ		8		
Corrèze	8,852.	4,057.	626.	51.	45.		
Corse	II .	IJ	IJ		IJ		
Côte-d'Or	10,161.	4,377;	1,411.	13.	75.		
Côtes-du-Nord	Ø		Π	"	•		
Creuse,	7,691.	4,675.	227.	14.	75.		
	-						

N.

		(81)				
NOMS	MON		ES DÉPEI	NSES	RAPPORT des vaccina-	DATES des lettres
des quatre principaux VACCINATEURS.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds des communes.	TOTAL.	tions aux naissances.	des préfets:
Mérilhon Maugars. Bauga. Chesne.	i U	, N	3		2 — 3.	19 jutn 1813.
Costel, à Écoyeux Delpeux, à Néré Michelet, à Pons Fillion, à Montguyon	750.00.	1,800, 00,	1,900, 00,	4,450 , 0 0.	3 — 4.	30 août et 10scptembre 1813.
	"	1	<u>"</u>		IJ	
erraudie. envialle, à Lubersac eivierre, à Tulle farrouby, à Tulle		IJ	"	11	I — 2.	4 juillet 1813.
	}	<i></i>	<i>U</i> 	"		
	}		. #	784. 00.		21 juillet 1814.
	<u>в</u>	II	H 10 10	N		
Milieton, médecin, à Guéret noulon, idem, à Fellctin curant, officier de santé, à Aigu- ande		ß			4-7.	27 février 1813.
					F	

(82)

and man	E MALERA	1	NOMBRE DE		
DÉPARTEMENS.	naissances.	naissances. vaccinations. la per		défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Doire	7,183.	3,945.	870.	5.	129.
Dordogne	13,047.	5,609.	112.	5.	6.
Doubs	6,714.	7,340.	65.	24.	23.
Drôme	, 7,700,	3,924.	587.	п.	72.
Dyle		7,205.	1,077.	163.	225.
Ems-occidental	6,525.	3,891.	H	IJ	g
Ems-oriental	. 4,117.	3,503.	4.	Ħ	
Ems-supérieur		ſſ	π .		R

		(83))			
NOMS	MON		ES DÉPE sur les	NSES	RAPFORT des vaccina-	DATES des lettres
des quatre principaux VACCINATEURS.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds des communes.	TOTAL	tions aux maissances.	des Préfets.
Ravera, chirurgien, à Châtillon Actis, idem, à Caluso Alazetta, idem, à Areglio Tonino, idem, à Chaverano	U	p	"		1 - 2.	26 mars 1813.
Campsegret, médecin, à Périgueux. Muret, officier de santé, à Péri- gueux. Denoix, chirurg., à Bergerac Fourtou, méd., à Mussidan)		500.00.		500.00.	5—12.	16 novembre 1813.
Barrey, médecin, à Besançon, Pourcelot, idem Tavernier, idem	650.00.	II	1,100.00.	1,750, 00,	1/6 de pius.	22 juillet 1813.
Caneau, officiér de santé Vidal, chirurgien, à Montélimar. Baude, idem, à Nyons Laval, offic de santé, au Bourg-du- Péage		1,800.00,	IJ	1,800.00.	I — 2,	13 août 1813.
Vancutsem Dindal Troussaint	750.00.	"	- 1 17,	750.00.	<i>II</i>	23 juin 1813.
ingelbrets. irautzema luman lellegen.	IJ	B	IJ	IJ	I — 2,	3 juin 1813.
Wittel, chirurgien, à Aurich Wichers, médecin, à Emden Sancappelen, pharm., à Hooksih. mel, médecin, à Jever	u	"	IJ	ı	3 - 4.	3 mars 1813.
			II X	đ		
		1	1	1	F 2	u

(84)

		r	NOMBRE DE	1	
DÉPARTEMENS.	naissances.	naissances. vaccinations.		défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Escaut	22,077.	11,770.	3,237.	188.	537-
Eure	9,623.	6,040.	1,489.	364.	159.
Eure-et-Loir	6,912.	1,7 ⁸ 5.	829.	38.	55.
Finistère	И	15,893.	<i>U</i> ,	U.	μ
Forêts	9,417.	2,942.	6.	τ.	IJ
Frise	5,797.	2,487.	64.	2.	3.
Gard	9,521.	5,747.	76.	6.	13.
Garonne (Haute)	11,544.	12,984.	761.	40.	92.

L

		(85)			· · /a	
NOMS	MON	TANT D	ÉS DÉPE SUR LES	NSES	RAFPORT des vaccina-	DATES des lettres
des quatre principaux VACCINATEURS.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds des communes.	TOTAL.	tions aux naissances.	des préfets.
Wauters, médecin, à Gand Vandecasteele, chirurgien, à Gand. Dubar, idem, à Saint-Nicolas Peeters, médecin, à Wachtebeke	II		IJ		1 2.	18 septembre 1813.
Froussel, desservant, à Chambray. Mad.Buron, sage-feinme, à Pont- Audemer. Manoury, médecin, à Vernon Vieddelièvre, idem, à Fresne)	li	ø		II.	2-3.	19 juillet 1813.
Waillerault, à Chartres Undré, à Dreux	J	u (IJ	IJ	1 - 6.	30 juln 1813.
nufflès-Després, chirurgien, à Les- neven. sporte, idem, à Concarneau igaud, idem, à Pont-croix respin, officier de santé, à Pley- aben		, J	J	N	IJ	13 novembre 1813.
bourg. then, médecin. ndebourg, officier de santé hmidt, chirurgien.	M	IJ	μ	· //	ı — 4.	7 juillet 1813.
bfitra, chirurgien, à Sneek hultre, idem, à Schiermonnikog. wekema, médecin, à Leeuwarden. elwagen, médecin, à Worcum		IJ	И	IJ	2-5.	6 ayril 1813.
vart, médecin, à Uzès eindoux, idem, à Nîmes uger, idem, à Vigan issière, idem, à Saint-Hippo- yte	a	IJ	μ.	IJ	5 — 8.	31 mars ét 30 avril 1813.
wintis	750.00.	IJ	R	750.00.	1/10 en sus,	8 décembre 1813.
					F ₃	

	NOMBRE des								
DÉPARTEMENS.	naissances.	vaccinations. de la petite vérole.		défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.				
Gènes	13,098.	6,711.	•	67.	126.				
Gers	8,124.	5,539.	54.	3.	4.				
Gers									
Girond e	15,494.	10,260.	259.	25.	14.				
Hérault	I	11,085	. 2,231.	150.	308.				
Ille-et-Vilaine	. 16,828.	5,293	. 2,266.	245.	119.				
Indre	. 7,4 ⁸ r	. 6,011	. 309.	18.	25.				
Indre-et-Loire	. 6,962	. 6,65:	a. 90.	10.	6.				
Isère	15,053	. 8,09;	7. 2,457.	335.	251.				

(86)

			(07)				
The second secon	NOMS	MON	FANT D	ES DÉPEI sur les	NSES	RAPPORT des vaccina-	DATES des lettres
	des quatre principaux VACCINATEURS.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds des communes.	TOTAL.	tions aux naissances.	des PRÉFETS.
	Butler, à Bobbio. Marchelli, à Gènes. Buffa, à Ovada. Vacchini, à Tortonc.		ll.	100.00.	100.00.	1 — 2.	21 avril 1813.
	Destieux. Gilbert. Pujos. Agasson.	J 19	. //	у.	ħ	<u>5</u> — 8.	9 juillet 1813-
	Monyanne, à Lesparre Chabannes, à Pauillac Dutrouilh, à Bordeaux Hameau, à la Teste	750.00.	11	N	750.00.	<u>2</u> — 3.	20 mai 1813.
	Vigaroux, médecin, à Montpellier. Moinier, à Luncl. Sauvaire, à Meze. Cazals, médecin, à Agde	750.00.		ŗ	750.00.		7 juin 1813.
	Lemoine, à Saint-Aubin Blachier, à Saint-Malo Gonello, à Châteauncut Préciaux, à Combourg	750.00.	IJ	IJ	750.00.	ı — 3.,	12 janvier 1814.
	Messant. Pignot. Lemut. Desrosiers. Brault, chir., à Beaumont.		IJ		IJ	6 — 7.	tı juillet 1813.
	Jacquet, à la Haye Mourruu, chirurgien, à l'île Bouchart Desmée, chir., là 'Chinon			IJ	11	Presque la totalité.	26 aoåt 1813.
States and some second	Silvy , à Grenoble Boissat , à Vienne Paret , à la Tour-du-Pin Boissieux , à Saint-Marcellin	}		IJ		5 — 8.	1." mars 1813.
						F /	

F 4

(87)

		N	OMBRE DE	s	
DÉPARTEMENS,	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole,
Jemmape	16,051.	4,476.	1,438.	87.	136.
Jura	8,646.	5,928.	30.	Į	3.
Landes		, "	"	ll	11
Léman	6,090.	1,772.	• 47•	#	6.
Lippe		11			17
Loir-et-Cher	6,284.	2,320.	220.	5.	19.
Loire	11,322.	5,468.	1,525.	7².	87 .
Loire (Haute)	7,516.	2,338.	314.	83.	95.

I

(88)

N O M S	MON		DES DÉPI	ENSES	RAPPORT dcs vaccina-	DATES des lettres
des quatre principaux VACCINATEURS.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.		TOTAL.	tions	des préfets.
melier, à Tournay 1, à Ath sues, chirurgien, à Mons troux, médecin, au Fay	Π	ll	"	H	1-4.	11 août 1813.
llaume, chirurgien, à Moissey etant fils, médecin ney, à Poligny nez, à Saint-Claude	,u	ll -		11	5 - 8.	, 1."' avril 1813.
	IJ	II	ll -	11		
tier. médecln	n -	"	559.50.	559.50.	ı — 4.	24 novembre 1813.
}	11	ı	• "	V	u	
ranches, médecin, à Blois uire, idem, à Mondoubleau, rier, chirurgien, à Vendôme. ru, médecin, à Romorentin.	11	ø	50.00.	50.00.	1 — 3.	." décemb. 1813.
, médecin, à Roanne d , chirurgien, à Saint- mier <i>Dalary</i> , chirurgien, à Suzy <i>l</i> , méd., à Saint-Etienne	*	π	т. И	11	i — z. I	4 décembre 1813.
a Brioude		IJ			1 — 3.	1." mars 1813.

	(90)	
30	Γ	NOMBRE DES	
nces.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	

DÉPARTEMENS.

	naissances.	vaccinations.	sujets atteints • de la petite vérole.	défigurés ou infirmes,	de de la petite vérole.
Loire-inférieure	11,808.	5,616.	275.	30.	49.
Loiret	9,150.	8,006.	578.	31.	70.
Lot	6,989.	4,425.	128.	7.	26.
Lot-et-Garonne		"	IJ		
Lozère	3,637.	2,195.	2,008.	36.	200.
Lys	16,527.	11,082.	2,625.	194.	275.
Maine-et-Loire	IJ		· //		"
Manche	14,737.	14,763.	4,580.	20.	546.

-			(91)				
	NOMS	MON		ES DÉPE sur les	NSES	RAPPORT des vaccina	DATES des lettres
15	ddes quatre principaux IVACCINATEURS.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds des communes.	TOTAL.	tions aux naissances.	des PRÉFETS.
	aint-Docivle d. Urvon , propriétaire daroberie, idem sard , médecin	750.00.	11	11	750.00.	1 2,	ær juillet 1813.
	beau, chirurgien, à Gien mbon, idem, à Puiseaux , médecin, à Orléans dbre, à Montargis	750.00.			750.00.	7 — 8.	29 juin 1813.
and the second second	iseand, médecin, à Cahors la, idem, à Cahors ment, idem, à Figeac nyniel, idem, à Gourdon)	IJ			"	2 — 3.	10septembre 1813.
	·			ıı	11		
	nguet, médecin nguet, idem, à Mende miel, idem	И	n			2-3.	12 juin 1813.
いいのないないの	nheenkiste, à Bruges nebrouck, à Bruges nekaert, à Nicuport eau, à Ypres		Π		IJ	5 — 8.	30 mars 1813.
		U	Ø	N	Π	Ľ	
	pard, médecin, à Avranches. vallées, chirurgien, à Coutances. mreur, idem			2,250, 00.	2.250.00.	26 en sus.	at décembre 1813.

1			
(0	3	- 1
	9	-	1
N	/		

	NOMBRE DES								
DÉPARTEMENS.	naissances. vaccinations.		sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.				
Marengo	8,183.	14,922.	503.	7.	18.				
Marne	9,386.	4,144.	242.	11.	27.				
Marne (Haute)	"	n v	N	"	ľ				
Mayenne	,	11	"	I	,				
Méditerranée	10,901.	9,880.	1,162.	31.	206.				
Meurthe,	. 13,030.	15,696	. 380.	85.	93.				
Meuse	. "	. "		"					
Meuse-inférieure	. 8,725	. 3,295	319.	15.	9.				

		(93)				
NOMS	MON	TANT DI	ES DEPE sur les	NSES	RAPPORT des vaccina-	DATES des lettres
VACCINATEURS.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds des communes.	TOTAL.	tions aux naissances.	des préfets.
o, chirurgien, à Alexandrie nerio, médecin, à Momberalli. hi, chirurgien, à Asti urini-Evase, maire, à Tire- tto.	11	2,400. 00.	il	2,400.00.	Presque le double.	17 février 1813.
enelle, chirurgien, à Reims. and, à Sainte-Ménéhould au, médecin, à Vitry is, chirurgien, à Châlons	750.00.	H		750.00.	s — 8.	2 juin 1813.
	H	U .	IJ	,	ll	
	"	H	II	U	IJ	
Fui, médecin, à Livourne Gas, idem, à Livourne Fui, idem, à Pise Saià Fueccchio) - U	60.00.	1,571.61.	1,631.61.	9—10.	16 août 1813.
Smer, médecin, à Nancy Bardet La Vion			*	II	1/6 en sus.	5 janvier 1814-
Part Manufactor) //	"	U.	11	"	
7 à Maestricht 14 à Maestricht 15 à Maestricht 16 à Saint-Trond 16 à Ruremonde	2 "	IJ	U	đ	3 — 8.	28 avril 1813.

(94)

	NOMBRE DES									
DÉPARTEMENS.	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.					
Mont-Blanc	10,048.	18,624.	672.	21.	68.					
Montenotte	9,386.	6,078.	1,979.	89.	156.					
Mont-Tonnerre	20,191.	14,294.	⁻ 57.	v	9.					
Morbihan	13,591.	2,075.	203.	11.	35.					
Moselle	12,881.	6,889.	302.	46.	- 4 r .					
Nèthes (Deux)	11,586.	5,990.	2,272.	¥93.	605.					
Nièvre	AI.			11	8					
Nord	Ø	ť	0	IJ						

			(95))			and the constraints
	NOMS	MON	TANT D FAITES	RAPPORT des vaccina-	DATES des lettres		
	ves quatre principaux	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds des communes.	TOTAL.	tions aux naissances.	des Préfets.
	nron	J.	11	П	, "	Presque le double.	12 juillet 1813.
	dalleri. wazzani. wari. uggia.		IJ	đ		² — 3.	7 novembre 1813.
	ig, médecin, à Mayence mrd, idem, à Mayence mmann, à Spire 1, offi. de santé, à Annweiler.	750.00.	N	28.85.	848.85.	3-4.	24 avril 1813.
	in, chirurgien, à Lorient nel, méd., à Pontivy in, idem, à Josselin ul, idem, à Vannes	, II	H	17		ı — 7,	15 juin 1813.
	Manne, ă Metz , offi. de santé, à Saint-Avold. mette, méd., à Sarguemines re Vaucher, à Limberg	н	N		IJ	1-2.	6 mars 1813.
11	ners, à Anvers nec, à Malines ners, à Molle ano, à Hage	11	u.	6,834.00.	6,834.00.	1 - 2.	8 juillet 1813.
~ ~ ~ ~	Ĵ	IJ	IJ	"	U	IJ	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Π	H		JI II	, M	
	1 - Carrie		-		1		1

(96)
---	----	---

	NOMRRE DES									
DÉPARTEMENS.	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérol					
Oise	<i>II</i>	ji-	"	<i>II</i>						
Ombrone	7,909.	5,872.	118.	3.	6.					
Orne	10,112.	3,128.	755.	56.	-82.					
Ourte		ll	IJ	J.	,					
Pas-de-Calais	16,870.	5,923.	1,448.	24.	181.					
Pô	13,452.	11,891.	1,206.	31.	54.					
Puy-de-Dôme		2,805.		ſ						
Pyrénées (Basses)	14,034.	16,561.	⁵ 279.	51.	60.					

NOMS	MON		ES DÉPE: sur les	NSES	RAPPORT des vaccina-	DATES des lettres
des quatre principaux VACCINATEURS.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds des communes.	TOTAL.	tions aux naissances.	des Préfets.
	ll	H.	H	IJ	IJ	1 and
Ba rcelotti Mattil Nispi. Fartoni.	U U	500.00.	900.00.	14,00,00,	3-4.	9 juin 1813.
Saleron. Martin. lobillard. Sarnier-Helibière.	ø	<i>H</i>	IJ	Ø	1 — 3.	5 juillet 2823-
		"	l.,	U		Mar 1
uxel, à Boulogne wuxel, à Boulogne wbonningue, à Guisnes uville, à Calais	ņ	11	li .	Ø	i — 3.	5 mai 1813.
miva, médecin, à Turin melli edé	, <i>u</i>		Ħ	IJ	5 — 6.	26 septembre 1813.
	π	Ľ	11	IJ.	Ø	29 mil 1813
legaray, médesin, à S.'-Palais. édense, à Pau. heberry, chirurgien, à Mau- mon. re, médecin, à Lembeye		ų	0	H	1/7 de plus.	17 juin 1813

-		(90	/		and the second					
PÉDADTEMENS	NOMBRE DES									
DÉPARTEMENS.	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de. la petite vérolé.					
Pyrénées (Hautes)	3,120.	2,356.	533.	88.	95.					
Pyrénées-orientales.	5,491.	3,732.	533.	26.						
Rhin (Bas)	21,744.	18,929.	11.	ſſ	г.					
Rhin (Haut)	15,519.	7,086.	1,531.	11	IJ					
Rhin-et-Moselle	Ø	V	II	ľ	μ					
Rhône	10,876.	9,070.	675.	101.	138.					
Rocr	21,000.	25,000.		"	"					
Rome	в	3,548.	IJ	U						
Silver House B	1210 8 19		1							

L

(98)

		(99)			1	Share and
NOMS	MON	TANT D		NSES	RAPPORT des vaccina-	DATES des lettres
des quatre principaux VACCINATEURS.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds des communes.	TOTAL.	tions aux naissances.	des préfets.
Lavenerre, médecin, à Tarbes Dassieu Dusserm		? 1	1	IJ	2-3.	29 mar:1
(Peyriga Delanquine. Housset.					3-4.	
Carrière. Massot. Pauli, médecin, à Bischwiller Arouschou, idem, à Saarunion						
Stabel, idem, à Schelestat Neurohr, à Bergzabern	ji ji	37.31.	1,629.65.	1,666.96.	7 — 8.	
Wetter, méd., à Mulhouse Deyber, desserv. ¹ , à Serven Richard, méd. à Colmar Lorentz, med., à Altkirchen		IJ	ø	//	I — 2.	a décembre 1813.
1				'u	"	
Brion et Bellay, médeoins, à Lyon. Albertin, à Lantilly Centreuil, à Lamure	665.50.	IJ	J.	665.50.	9—10.	19 mai 1813.
C Creyton, à Ause		đ				
Maceroni-Lupi		J	11	Ľ	1/5 en sus.	Rapport. approximatif du préfet.
Egidj-Préla. Lattanzi Matthei.	750.00.	11	"	750.00.	-	7 juillet 2813:
					G 2	. 1

(100)

		N	OMBRE DES		
DÉPARTEMENS.	naissances.	naissances. vaccinations.		défigurés ou infirmes,	morts de la pctite vérole.
Sambre-et-Meuse	3,231.	793-	5 6.	2.	
Saone (Haute)	9,706.	6,1 17.	572.	3.	9.
Saone-et-Loire		p,		II	•
Sarre	12,464.	7,123.	31.	2.	9.
Sarthe	11,925.	7,833.	690.	44.	82.
Seine	23,235.	1,894.	1		167.
Seine-inférieure	15,176.	3,760.	385.	43-	68.
Seine-et-Marne	9,022.	4,640.	298.	26.	36.
		1	1 ALERAN		

NOMS	MON	FAITES	ES DÉPE sur les	NSES	RAPPORT dcs	DATES des lettres
des quatre principaux VACCINATEURS.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds des communes.	TOTAL.	vaccina- tions aux nalssances,	des lettres des préfets.
Gerbehaie, médecin, à Branchou. Mackers, idem, à Cincy Le Doyen. desservant, à Erezéc Zoude, médecin, à Saint-Hubert.	"	<i>II</i>	//		r — 4.	17 juin 1813.
Petiet, médeein, à Gray Bobilier, à Pesmes Flamand, à Lure, Nedey, à Vesoul	, "	JJ	K		2-3.	12 avril 1813.
{	li				ll .	
Bruch, médecin Sehmitz, idem, Keiffer, idem Burkard, idem		и 1	4,950.00.	4.950.00,	s — 8.	22 mars 1813
Ogier, maire de Sillé-le-Philippe Chapelain – Durocher, medecin, à Mamers Lépine, méd., à la Flèche Dagoreau, méd., à S.'-Calais	П.,	0	,,	11	3-4.	22.septembre 1813.
	1,094.20.	I	IJ	1,094.20.	л	11 juin 1813.
Mad. de Bosmelet, à Auffray Mad. Caumont, à Dorchigny Giret-Dupré, à Rouen Le Marchand, à Sassotot	li	11	IJ	Ľ	1 — 4.	20 20ût 1813.
Gallot, médecin, à Provins Pascal, chirurgien, à Brie Intaux, idem, à Melun Jeannin. idem, à Lagny	IJ	U	508. 10.	508.10.	I — 2.	r5 juin2813.
		1	1	1	G	3

1				- 1
1	π.	0	3	1
100		0	4	1
1				

DÉPARTEMENS.		NOMBRE DES						
		naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.		
Seine-et-	Oise	11,823.	4,773.	568.	26.	67.		
Sesia		11	4,142.					
Sèvres (I	Deux)	6,561.	1,247.	9 ² 5•	59.	19.		
Simplon		Π	149.	H	II			
Somme.		12,760.	8,014.	919.	19.	53.		
Stura		13,467.	15,608.	2,692.	150.	182.		
Tarn		9,209.	5,729.	37.	2.	5.		
Tarn-et-(Garonne	6,269.	2,868.	372.	3.	32.		

ALC: NO

		(103)				
NOMS	MONTANT DES DÉPENSES Faites sur les			RAPPORT des vaccina-	DATE'S des lettres	
des quatre principaux VACCINATEURS.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds des communes.	TOTAL.	tions aux missances.	des préfets.
Petit, à Corbeil Voisin, à Versailles Gudin, à Étampes Le Large, à Pontoise	11	ø	60.00.	60.00.	3 — 8.	29 mai 1813.
Bourgogne, chirurgicn Gulino père et fils Ferrero Fioretta	17		ß	IJ	jt.	29 mars 1813.
Giraud, chirurgien, à Mauzé Gorrier, officier de santé, à Chef- boutonne Bienvenu, chirurgien, à Courlay Marcollay, idem, à la Chapelle- Seguin	11		,,	H	1 — 6.	28 avrit et 12 juin 1813.
		Į,	+48. 30.	148.30.	"	27 mars 1813.
M ^{II} .* Douzelle, sage-femme, à Bray Molliens, officier de santé, à S.'- Fuscien. Boullon, méd. à Abbeville Poultier.	"	ll	J		2-3.	12 mai eta9 juin 1813.
(Cappa, chirurgien, à Coni) Bertolini, idem, à Alba Calevaris, idem, à Mondovi Raseri, médecin, à Savillan)	1,191.00.	IJ	J.	1,191.00.	1/6 en sus.	6 novembre 1813.
IRigal, à Gaillac ITreilles fils IDecazis		ß		Ø	5 — 8.	26 mars 1813.
Rainaud, médecin IThierry-Poux, idem Couhé fils, idem Daudibertières pèrc, chirurgien)	в .	Ņ	ľ	N	ı — 3.	3 avrið 1813.
		1			G 4	

(104)

DÉDANTEMENO	DÉPARTEMENS.						
DEPARTEMENS.	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.		
Taro	13,724.	19,872.	336.	9.	26.		
Trasimène	11,855.	4,048.	185.	5:	4.		
Var	9,042.	3,642.	1,502.	27.	152.		
Vaucluse	6,816.	3,207.	122.	т.	14.		
Vendée	9,936.	6,107.	915.	61.	136.		
Vienne	6,760.	4,331,	641.	37.	40.		
Vienne (Haute)	8,998.	6,380.	663.	IJ	20.		
Vosges	10,838.	4,455.	1,225.	114.	412.		

1					1	1
NOMS	MON		ES DÉPE sur les	INSES	RAPPORT des vaccina-	DATES des lettres
des quatre principaux VACCINATEURS.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds des communes.	TOTAL.	tions aux naissances.	des Préfets.
Costa, médecin, à Corniglio Calamari, idem, à Plaisance Mandelli, propriét., à Plaisance Raschi, médecin, à Borgo	#	750.00.	3,700,00.	4.450.00.	La moitié de plus.	24 maæct juin 1813.
Luccioli, chirurgien, à Spoletto Martelli, médecin, à Spoletto Bartolini, idem, à Fuligno Pieracini, idem, à Montecastello.	y			"	ı <u>- 3</u> .	14 juillet 1813.
Fauchier Auzepy Donadei Pellicot		Л :	"		1 3.	13 juin 1813
Musso, à Apt Clément, à Avignon Waton, à Carpentras Meynard, à Orange	<i></i>	μ	IJ	11	1 - 2.	4.mars 1813
Brivin. Dumay Laimé Birothau.	IJ	"	120.00.	120,00.	2 - 3.	19a0ût 1813.
Canolle, chirurgien, à Poitiers Batz, médecin, à Poitiers Moudion, maire, à Ceaux Vaillant, offi. de santé, à Civray	IJ	500.00.	ļ/	500.00.	² — 3.	15 mars 1814.
Mad. Sustae Dumarreau Mérlin Chataignon		#	IJ	"	3-4.	10 juillet 1813.
Didelot, curé, à Gerbepal Febrrel, médccin, à Ramber- villers Brocard, id., à Mirecourt Lagrange, curé, à Bussang)		"	JI .		2-5.	23 décembre 1813.

Gs

		1	
	0	6	- 1
	U	0	
			1

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES						
DEPART EMENS.	naissances. vaccinations.		sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérele.		
Yonne	9,971.	7,433.	626.	74.	136.		
Yssel-supérieur	6,379.	4,042.	Π	"	<i>ø</i>		
Zuyderzée	16,768.	9,971.	927.	49.	218.		
Тотлих	1,056,871.	754,270.	78,234.	4,635.	9,019.		

Nota. Son Excellence, ayant considéré que les dépenses mises augmentées, a décidé que MM. les Préfets ne pourraient plus prélever, et qu'elle n'autoriserait aucune disposition de ce genre.

	(107)				
NOMS	MON	TANT D	NSES	RAPPORT des vaccina-	DATES des lettres	
ddes quatre principaux VACCINATEURS.	fonds généraux.	fonds départe- mentaux.	fonds des communes.	TOTAL.	tions aux naissances.	des PRÉFETS.
erret, chirurgien, à Villeneuve.d ethé, à Mezilles arquis, à Tonnerre gnard, offi. de santé, à Avallon.	Į/	IJ	ß		3-4.	24 mai 1813.
reking, à Bemel rider, médecin, à Skengelo asink, chirurgien, à Brammen i Rouk, médecin, à Arnhem	Ľ			ø	2 — 3.	4 mai 1813.
merengester, Ukse mevenaar undervoort			300.00.	300 00.	5 — 8.	6 avril 1813.
	12,615. 50.	8,347. 31.	30,771. 29.	52,518. 10.	3 sur 5.	

repuis quelques années à la charge des communes étaient considérablement sur les fonds communaux, aucune somme pour la propagation de la vaccine,

TABLE DES MATIÈRES.

(108)

PREMIÈRE DIVISION.

PARTIE ADMINISTRATIVE.

Tous les préfets se sont conformés aux intentions du	
Ministre	14.
Plusieurs divisent leur préfecture en arrondissemens,	
qu'ils affectent à des vaccinateurs particuliers	15.
D'autres distribuent des indemnités à ces vaccinateurs.	ibid.
Quelques préfets assistent à ces vaccinations	ibid.
Plusieurs établissent des primes, fondent des prix pour	
exciter l'émulation des vaccinateurs	16.
D'autres destituent et privent de leurs honoraires les	

(109)

médecins des établissemens publics qui ne se livrent	
pas à la pratique de la vaccine Page	16.
Quelques-uns établissent des comités de vaccine dans	
chaque chef-lieu d'arrondissement	ibid
Font surveiller, par les administrations des hospices, la	
vaccination des enfans abandonnés	17.
N'admettent dans les hospices que des sujets vaccinés	ibid.
N'accordent les secours de charité aux familles indi-	1
gentes, que lorsqu'elles ont été vaccinées	ibid.
Ailleurs, les préfets interdisent aux individus non vac-	
cinés l'admission dans tous les établissemens publics.	ibid.
Le préfet du département de l'Yssel-supérieur défend	
de pratiquer l'inoculation de la petite vérole	18.
D'autres recommandent des mesures de police pour s'op-	
poser aux progrès de cette contagion	ibid.
Telles que,	in the b
Défense faite aux varioleux de sortir pendant la chute	
des croûtes	ibid.
Signes placés à l'extérieur de leurs maisons	ibid.
Séquestration des varioleux dans un local isolé	19.
Défense de présenter et d'introduire dans les églises les	A PL
corps des individus morts de cette maladie	ibid.
Départemens dont les préfets se sont le plus distingués.	ibid.
Roer	ibid.
Haute-Saone	ibid.
Gers	ibid.
Sarre	21.
Aveyron	ibid.
Part prise aux succès de la vaccine par MM. les sous-	
préfets de	
Vitry-le-Français	22.
Mortagne, Poitiers, Pontarlier, Châteaulin, Brives.	ibid.
Lesparre	ibid.
Bordeaux	ibid.

Novi...... Page 22. Annecy..... 23. Chambéry..... ibid. Loudéac..... ibid. Borgo-San-Donino..... ibid. Efforts des maires..... 24. Plusieurs pratiquent la vaccination..... ibid. Celui de Carrés fait vacciner son fils publiquement ... ibid. Celui de Mayence parvient, en quinze jours, à arrêter une épidémie varioleuse..... ibid. Même succès obtenu par celui de Lugnac..... 25. Concours des ecclésiastiques..... ibid. Plusieurs archevêques et évêques publient des lettres pastorales..... ibid. Résultat important obtenu dans le diocèse d'Asti..... 26. Efforts des curés..... ibid. Quelques-uns prêchent en chaire les avantages de la vaccine..... ibid. D'autres parcourent leurs paroisses pour y répandre la conviction..... ibid. Plusieurs se font distinguer ibid. Le curé de Cuze..... ibid. _____ de Huance..... ibid. _____ d'Onzain..... 27. _____ Tiergue..... ibid. Administrations militaires..... ibid. 8.° division..... ibid. 6.° division..... ibid. 12.° division.... ibid. 4.e division..... ibid. 25.° division..... ibid. 29.° division..... ibid. Zèle des particuliers..... 28. M. Mandelli, de Plaisance..... ibid.

(110)

(111)	
Résultats dus à sa générosité		 Page 28.
Plusieurs femmes vaccinent		 ibid.

DEUXIÈME DIVISION.

PARTIE MÉDICALE.

Régularité constante de la vaccine	30.
Son action intérieure doit être l'objet de l'attention des	
médecins	ibid.
Cette action est prouvée,	1
I. Par les éruptions vaccinales	ibid.
Leur matière inoculée rend la vaccine sans érup-	SHO.
tion	31.
Cette action peut avoir lieu sans causer d'éruption,	
même aux piqûres	ibid.
Deux observations :	
L'une, dans le département du Pô	ibid.
L'autre, plus concluante, dans celui de la Haute-	
Saone	ibid.
II. Dans les sujets faibles, dans ceux atteints de ma-	i n
ladies du système lymphatique	32.
Elle a été souvent excitée à dessein par des prati-	
ciens	ibid.
Exemples nombreux	ibid.
Ses effets sont toujours relatifs à la multiplicité des	
piqures, et à la longueur de la suppuration	33.
Observations,	1.
De 16 piqures	ibid.
De 24	34.
De 50	ibid.
De 50	ibid.
Suppuration d'une loupe vaccinée	35.

(
1	T	12	1
4		1 44	

Ophthalmies guéries Page	35.
Par la suppuration abondante des boutons vaccins	ibid
Action salutaire de la vaccine contre les scrofules	36.
Observations	ibid.
Cette maladie est devenue moins commune, en raison	
du nombre des vaccinations	ibid.
Exemples : Dans le département du Mont-Blanc	ibid.
A Nancy	ibid.
Dans les départemens	17
Du Gard	37.
De la Haute-Saone	ibid.
Du Pô	ibid.
Action de la vaccine contre les dartres	ibid.
Observations	ibid.
10 piqures	ibid.
12 piqures	38.
20 piqûres	ibid.
Piqûres très-profondes	ibid.
Action de la vaccine contre la teigne	39.
Observations	ibid.
Application du vaccin sur les surfaces teigneuses	ibid,
Guérison obtenue	1
Par 36 piqûres	ibid.
Par 60 piqures	ibid.
Cette maladie est devenue très-rare à Creutznach, depuis	
qu'on y a vacciné beaucoup de monde	ibid.
Action de la vaccine	
Contre les croûtes laiteuses	40.
Contre la coqueluche	ibid.
Opinion de Jenner à cet égard	
Observations	41.
Faits importans	ibid.
Expériences curieuses	
Action de la vaccine contre d'autres affections	

(113)

Fièvres intermittentes, Page	42.
Mouvemens nerveux	43.
Épilepsie	ibid.
Chlorose	
Juste appréciation de ces effets salutaires	
III. Contre-épreuves,	
1.º Par inoculation	45.
2.º Par cohabitation	46.
Exemples très-remarquables :	10.00
A Bourbon-l'Archambault	ibid.
A Narbonne	ibid.
Dans le département du Pô	ibid.
A Colmar	ibid.
A Angers	47.
3.º Par le retour des épidémies varioleuses	ibid.
Exemples :	
A Bougival.	ibid,
A Montpellier	ibid.
A Besançon.	48.
lÉpidémies varioleuses repoussées par des vaccinations	1
nombreuses	ibid.
Zele du sous-préfet d'Annecy	49.
Rareté de la petite vérole dans les lieux où l'on a beau-	
coup vacciné	ibid.
Diminution de la somme totale des décès	ibid.
A Nantes	50.
A Strasbourg	ibid.
Dans quarante-trois communes du département de	
l'Oise	ibid.
Toutes ces causes concourent à l'accroissement de la	
population	51.
Exemples :	
Dans le département de la Creuse	ibid.
Dans le département du Nord	

(114)

1.57

Importance de ces considérations pour le Gouverne-	
ment Page	52.
Le comité appelle l'attention des médecińs sur l'usage des	-
croûtes vaccinales	ibid.
Expériences à ce sujet	53.
Instrument particulier pour cette inoculation	ibid,
Conservation du fluide vaccin	ibid.
Travaux sur les épizooties claveleuses	54.
La clavelisation est préférable à la vaccination	ibid,
Expériences faites à ce sujet par	
MM. Huzard fils et Crawford, à Praslin	55.
MM. Barthe.	ibid.
M. Grosset, dans le département de l'Aude	ibid.
M. Berthier	56.
M. Ferry, à Neuviller	57.
Vaccination d'un veau et d'un dromadaire	58.
Recherches infructueuses sur l'existence du cowpox	
dans plusieurs départemens	ibid.
Cette maladie existe sur les vaches du département des	
Vosges	59.
De la Meurthe	ibid.
Détail sur l'existence de cette maladie dans les envi-	
rons de Berlin	ibid.
Le comité découvre à Paris l'origine du cowpox	63.
Énoncé de l'opinion de Jenner à cet égard	ibid.
des expériences du docteur Loy	ibid.
Un cheval atteint, à Paris, des eaux aux jambes, com-	
munique des boutons à un cocher	64.
Le comité examine ces boutons	ibid.
Visite deux enfans auxquels on en a inoculé la matière	
fluide	ibid.
Inocule la matière en croûte à un enfant qui a une vac-	
cine régulière	ibid.
Qui se transmet ensuite à d'autres enfans	ibid.

(115)

Conclusion du rapport Page	64.
Nombre des vaccinations de 1812 plus considérable	
que celui des années antérieures	65.
Relevé des vaccinations depuis neuf ans	ibid.
Impossibilité d'accorder, pour cette année, les récom-	
penses fondées par le décret du 7 novembre 1809	66.
Noms des départemens dans lesquels le nombre des	
vaccinations a surpassé celui des naissances	68.
Noms des départemens dans lesquels le nombre des vac-	
cinations a le plus approché de celui des naissances	69.
Noms des vaccinateurs qui ont pratiqué le plus de	-
vaccinations	70.
Noms des trente vaccinateurs qui se sont fait distinguer	
par leur zèle	71.
Extrait du procès-verbal de la séance générale, relatif à	-
l'impression du rapport	72.
Tableau des vaccinations pratiquées en France, en 1812,	,-
et des dépenses qu'elles ont occasionnées; désignation	
du nombre des sujets atteints et décédés de la petite	
vérole pendant cette année	- 1
1	74.

FIN DE LA TABLE,

